

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

Églises patrimoniales

L'historien Luc Noppen animera une série de visites-conférences sur le patrimoine architectural de quatre églises de la ville de Québec à chaque mardi de mars à 19h30. La série débute à l'église Saint-Dominique sur la Grande Allée le 7, le 14 à l'église Saint-Jean-Baptiste dans la rue Saint-Jean, le 21 à l'église Notre-Dame-de-Grâce dans la rue Arago dans Saint-Sauveur et le 28 à l'église Jacques-Cartier, rue Saint-Joseph dans Saint-Roch. La conférence est d'une durée d'une heure et quart et l'accès est gratuit.

Berges de la Saint-Charles

La ville de Québec entreprendra des travaux de stabilisation des berges de la rivière Saint-Charles dans le secteur de la rue Trudeau dans le quartier Duberger pour empêcher l'érosion causée par les crues saisonnières. Les travaux de première phase consistent en l'abattage d'une centaine de peupliers, l'adoucissement de la pente et l'empiérement au bas du talus. Au cours de l'été, des arbres, arbustes et diverses plantes herbacées seront plantés pour stabiliser les berges.

SAINT-JOSEPH

Le budget tue les producteurs de lait

Selon le président des producteurs de lait de la Beauce M. Renaud Lachance, les producteurs ne peuvent supporter seuls les coupes de 15% annoncées pour 1995-1996 et de 15% pour 1996-1997 à la suite du budget de lundi. Notre marge de manoeuvre est insuffisante, dit-il. Les pertes des 1038 fermes laitières de la Beauce sont estimées à 1,4 million \$, 2 millions \$ en transport sans oublier les programmes de production qui sont affectés. La situation aura des répercussions sur l'économie régionale. Réunis au Journal, les 250 producteurs ont rappelé que 74% de la production va aux produits de transformation, 28% à la consommation du lait et que le Québec produit 46% du lait au Canada.

BEAUCE/SARTIGAN

Un abri multifonctionnel

La présidente de l'Association pour l'intégration sociale en Beauce-Sartigan, Mme Victoire Poulin, et MM. Marcel Morissette et Clément Roy, président de la Fondation et président du Centre Victor-Cloutier, lancent une campagne de souscription visant à recueillir 40 000 \$ pour construire un abri multifonctionnel, à usages multiples, sur l'emplacement de la colonie pour personnes déficientes intellectuelles à Notre-Dame-des-Pins. Une fois les résultats de la collecte atteints, le directeur général, M. Pierre Maheu, estime que l'abri pourra être inauguré à la mi-juin. Le Centre Victor-Cloutier célébrera cette année, ses 25 ans d'existence.

SAINT-GEORGES

Développement résidentiel

Près de 80 000 \$ versés en dépôts pour prolonger les services dans des développements résidentiels ont été remboursés aux promoteurs à Saint-Georges. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de développement résidentiel au printemps, affirme le maire Roger Carrette. La nouvelle politique de développement, qui doit être complétée avant la mi-avril, pourrait toutefois inciter les développeurs à bâtir sur les lots vacants déjà raccordés aux services de la ville.

La ville veut le match des étoiles

Ville Saint-Georges déposera sa candidature officielle pour l'obtention de la tenue du match des étoiles de la Ligue du Midget AAA, en 1996.

Le ministre Chevette réévaluera ce volet du système d'épuration des eaux de la CUQ

Les bassins de rétention attendront

QUÉBEC — La CUQ ne saura pas avant un an si Québec lui paie les bassins indispensables au traitement de l'eau lorsqu'il pleut, seul espoir pour le retour des baigneurs dans le fleuve.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, le ministre des Affaires municipales, Guy Chevette, a dévoilé qu'il dépensera 500 millions \$ pour de nouveaux projets d'assainissement urbain.

Le temps des études qui n'en finissent plus serait révolu. Pourtant, «pour les eaux de débordement — y compris les bassins de rétention — et la disposition des boues d'épuration, le ministère entend réévaluer ces questions et redéfinir une position».

En janvier 1993, le ministre libéral Pierre Paradis avait annoncé l'octroi de 380 millions \$, à ce chapitre. Cette annonce est demeurée sans suite puisque son gouvernement n'a jamais voté le moindre

budget.

350 millions \$

Même si elles ont coûté 350 millions \$, les usines de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) ne peuvent tout épurer sans ouvrage de rétention. «Nous avons évalué qu'il faudrait 50 millions \$ pour la première étape, permettant la baignade, a fait valoir le ministre. Et ce serait 150 millions \$ pour (dépolluer) la rivière Saint-Charles.

«Ce sont de grosses sommes pour les résultats à obtenir. Le gouvernement ne nage plus dans l'argent. Nous fonctionnons maintenant avec des enveloppes fermées. Je me donne l'année pour trancher la question.»

«Mais je n'applaudis pas (le fait que pas un sou ne soit consacré aux bassins). Le problème de Québec n'est pas réglé», a conclu l'ex-président de la CUQ.

L'actuel président, Ralph Mercier, a mal réagi à la tournure que prennent les événements. «Je suis un peu surpris qu'on annonce 500 millions et que le gouvernement ne trouve rien pour un dossier qu'il connaît bien, a commenté M. Mercier, qui est également maire de Charlesbourg.

«On remet tout ça d'un an. On dit qu'un rapport sera déposé quelque part, en avril. Cela m'inquiète.»

Les élèves d'une école primaire de Beauce vivent à l'heure des Médiévales

BEAUCEVILLE — Cette semaine à l'école de Léry, 736 jeunes du primaire vivent à l'ère des Médiévales.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

Mme Julie Tardif et M. Daniel Langlois, professeurs d'art et de musique ont lancé l'idée de tenir la Semaine des arts sous le thème des Médiévales et d'initier les jeunes de première à sixième année au Moyen Âge.

«Les Médiévales à Québec ont suscité beaucoup d'intérêt. Comme l'activité est à nouveau présentée cet été, les enfants pourront y participer en connaissant, en sachant vraiment de quoi il s'agit», raconte l'enseignante.

C'est sûr, l'école est «chambardée», mais c'est un plus avoué le directeur M. Robert Veilleux. Les jeunes s'expriment, exploitent leur potentiel artistique au maximum, les professeurs montent sur scène, les parents assurent la surveillance dans les classes. Tout le monde participe et apprend quelque chose de neuf. Certains se découvrent un talent jusque là, insoupçonné.

Les spectacles présentés de jour comme de soir, par petits et grands, princesses et manants provoquent un engouement général. De façon originale, l'ensemble des matières (français, arts, musique, poésie, théâtre) sont intégrées aux nouveaux apprentissages des jeunes.

De plus, les élèves développent leur sens critique et s'éduquent au respect de l'effort des autres.



Avec l'ambiance des Médiévales, la musique d'Élisabeth Giroux, Cynthia Boutin et Stéphanie Poulin entraîne Valérie Mathieu, Marie-Michèle Cloutier et les jeunes de l'école de Léry à s'intéresser au Moyen Âge. La salle d'exposition des travaux en arts contribue à créer un atmosphère particulier, ouvert à tous.

Chacun trouve sa place et se surpasse, ajoute Denis Duval qui s'occupe de l'enfance inadaptée.

«Sans le support et le soutien de la direction, la participation de

tous les membres de l'équipe professionnelle et de plusieurs parents, cette «folle épopée» n'aurait pas connu un tel succès. Nous nous y préparons depuis un an», ajoute

Mme Tardif.

Travailler ensemble, se dépasser voilà en quoi consistaient les leçons et les devoirs de la semaine. Les élèves du primaire ne sont

pas prêts d'oublier l'expérience.

Avec ce goût de l'école et des Médiévales, les plus petits n'ont même pas envie d'aller en semaine de relâche lundi prochain.

Les autocars au centre-ville

Le navettage coûterait trop cher

QUÉBEC — La proposition des comités de citoyens du centre-ville de restreindre les allées et venues des autocars touristiques ne fait pas du tout l'affaire du transporteur Dupont ni de l'Office du tourisme de la CUQ.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Jean Dupont dirige les Visites touristiques Feuille d'Érable des Autobus Dupont dans le Vieux-Limoilou. Il n'est pas du tout d'accord avec la position exprimée par le géographe François Hulbert au nom du CRAC. Il a tenu à réagir.

«L'impact des mesures proposées par les comités de citoyens ferait augmenter les coûts considérablement car les visiteurs qui logent dans un hôtel de Sainte-Foy ne pourront plus ainsi entrer avec leur autocar pour venir souper dans le Vieux-Québec», explique M. Dupont.

«Ils vont devoir louer deux autobus de 24 passagers ou trois minibus de 15 passagers pour se déplacer, soit au moins 500 \$ qui s'ajoutent à leurs frais de séjour. A ce prix-là, ils vont aller souper ailleurs ou bien ils ne viendront carrément plus à Québec», dit Jean Dupont.

«Imaginez également le coût et les contraintes pour le transbordement des bagages et des visiteurs s'ils logent dans le Vieux-Québec puisqu'ils devraient prendre un service de navettes. Ce n'est pas réaliste quand nous sommes rendus à nous battre contre d'autres destinations pour une différence d'un dollar par jour!», ajoute le

concepteur du Trolleybus.

«Bien sûr que cela pourrait m'avantager personnellement mais ça va nuire à l'industrie touristique de Québec, c'est certain», dit M. Dupont.

Le transporteur croit que la solution réside dans un meilleur contrôle exercé par les répartiteurs municipaux.

«Ce n'est pas vrai que la situation ne s'est pas améliorée et nous continuons de discuter avec la ville au comité circulation», ajoute M. Dupont.

L'Office du tourisme de la CUQ est également réticent face aux recommandations du CRAC.

«Le printemps dernier, nous avons tenu une séance de travail avec deux importantes associations de transporteurs américains réunis en congrès à Québec et ils rejettent toute contrainte qui entraînerait des coûts additionnels pour leurs clients. Le problème de Québec, c'est que nous avons une haute saison qui dure 60 jours seulement. C'est pourquoi ça dérange. La solution passe par la concertation avec les transporteurs, la ville, les marchands et les citoyens.», dit le directeur de l'Office, M. Pierre Labrie.

«Un système permanent de navette dans le Vieux-Québec pourrait contribuer à libérer les rues de certains autocars et offrir une solution alternative», dit M. Labrie.

Molson O'Keefe joint les rangs de Québec 2002



La ville de Québec et la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002 ont obtenu l'appui d'un nouveau partenaire, hier, alors que la Brasserie Molson O'Keefe a officiellement joint les rangs de Québec 2002. «À titre de première brasserie au Québec et au Canada, nous disposons d'une expertise exceptionnelle et de véhicules de marketing d'une portée inégalée», a expliqué André Tranchemontagne, président de la Brasserie Molson O'Keefe, en présence du maire L'Allier. Québec 2002 estime que l'arrivée de ce nouveau partenaire permettra de relever la visibilité nationale et internationale de la candidature de Québec.

À la scierie Réal Grondin, de Saint-Côme-Linière
Fin d'une grève de sept mois

SAINT-CÔME-LINIÈRE — Après sept mois de conflit, les 53 travailleurs de la scierie Réal Grondin ont accepté dans une proportion de 60% les offres patronales. Le travail reprendra lundi.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

D'une durée de trois ans, la nouvelle convention prévoit une augmentation salariale variant entre 11,25 et 15%, rétroactive au 20 mai 1994 alors que les salaires horaires variaient entre 9,65 \$ et 12,50 \$.

«La participation du propriétaire à la table des négociations n'est pas étrangère au débloqué», affirme

le président du syndicat, Luc Rochette.

Invitée à commenter le pourcentage du vote, la présidente de la CSN, Mme Ann Gingras, le dit proportionnel à la méfiance qui s'est installée.

Être vigilants

«Les travailleurs crient victoire tout en étant conscients qu'il leur faudra être vigilants.»

Au chapitre des gains obtenus, les employés se réjouissent de la formation d'un comité paritaire formé de deux représentants syndicaux, un représentant patronal et du propriétaire, M. Réal Grondin.

Les employés ont obtenu une quatrième semaine de vacances après 12 ans, une journée fériée supplémentaire et une demi-heure de repas payée. Le retour au travail des salariés de jour aura lieu le 6 mars, celui de l'équipe de soir étant prévu pour le 3 avril.

Le conflit perdurait depuis le 10 août.

Pas une urgence, selon Ralph Mercier La CUQ n'aura pas de dépotoir chez elle avant longtemps

QUÉBEC — Ce n'est pas demain la veille que la Communauté urbaine de Québec (CUQ) aura un dépotoir sur son territoire.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est ce qu'a laissé entendre son président, M. Ralph Mercier. Il a réagi à la nouvelle du SOLEIL sur le fait que la Communauté ne sait toujours pas où se débarrasser de ses déchets, huit ans après avoir entrepris de trouver un emplacement chez elle.

«Éventuellement, nous devons le faire (trouver un terrain à l'intérieur des limites de la CUQ), a indiqué M. Mercier. Mais ce n'est pas une urgence.

«Nous nous servons du dépotoir de Saint-Tite-des-Caps, a poursuivi celui qui est maire de Charlesbourg. Il répond aux normes du ministère de l'Environnement.

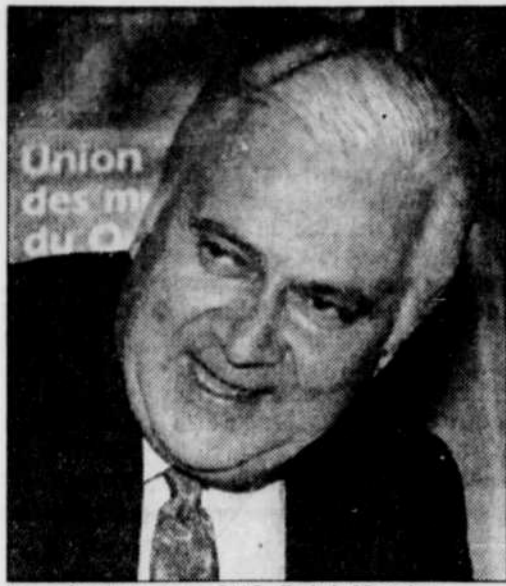
«Nous n'y déposons pas des ordures ménagères, mais les cendres de notre incinérateur. Il faut voir ce qui est le plus

dommageable», a-t-il dit, évoquant le fait que les résidus de la CUQ représentent un danger moindre.

En 1991, des consultants ont proposé que les rebuts de l'incinérateur soient expédiés dans une carrière située dans le quartier Lebourgneuf, à Québec, et que les boues des usines d'épuration soient enfouies à Saint-Augustin. M. Mercier n'écarte pas qu'une nouvelle analyse aboutisse à la désignation de nouveaux emplacements.

La gestion des déchets, «c'est un dossier qui évolue. On parle, par exemple, d'une usine de vermi-compostage à Saint-Augustin». M. Mercier se refuse à donner une date pour régler la question du dépotoir. «Je ne veux pas donner de faux espoirs.»

Par ailleurs, le Progrès civique, opposition officielle à



Le président de la CUQ, Ralph Mercier.

l'administration du maire L'Allier, à Québec, s'oppose à ce que la carrière du quartier Lebourgneuf «devienne la poubelle» de la région. La ville de «Québec aurait déjà fait plus que sa part» parce que l'incinérateur et une des deux stations d'épuration sont sur son territoire, affirme-t-on.

Treize minutes de délai au lieu de quatre à six Le maire et les pompiers de St-Émile s'accusent de mentir

SAINT-ÉMILE — Les délais sont trop longs entre les appels 9-1-1 et le message reçu sur les téléavertisseurs des pompiers volontaires, se plaint le Syndicat des pompiers volontaires de Saint-Émile. Le maire rétorque que le syndicat essaie de faire peur au monde!

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

«Le maire nous accuse d'être alarmistes et prétend qu'il n'y a pas de problèmes entre le service 9-1-1 dispensé par la Régie de la Haute-Saint-Charles et la réception des appels. Nous avons eu plusieurs cas de retards qui auraient pu occasionner des conséquences graves», dit le président du Syndicat, M. Pierre Lépine.

Selon lui, il a fallu 13 minutes pour répondre à un appel pour un feu de cheminée jeudi dernier, au lieu des quatre à six minutes habituelles à cause d'une erreur d'aiguillage des appels de la part d'Allo-Service, lequel sert de relais entre la centrale de la Régie et les téléavertisseurs portatifs des pompiers volontaires.

«Il y a beaucoup de confusion en passant par une tierce partie qui ne connaît pas notre territoire et ce que nous demandons, c'est que la

Régie soit équipée d'une console de répartition qui nous acheminerait les appels directement, mais elle refuse de le faire pour ne pas créer de précédents avec les autres municipalités membres», explique M. Lépine.

Le syndicat dénonce également l'absence de mesures d'urgence en cas de sinistres dans les écoles, dans les résidences pour personnes âgées ou autres institutions.

À la Régie de la Haute-Saint-Charles, le chef Daniel Langlais ne s'explique pas une telle différence pour la réponse au feu de cheminée et contredit l'information véhiculée par le syndicat.

«Le délai enregistré entre l'appel et la réponse sur les lieux était de cinq minutes, selon notre ordinateur», dit M. Langlais.

Quant à l'ordinateur de répartition qui permettrait de basculer les appels directement aux

pompiers, M. Langlais veut attendre pour uniformiser les procédures avec toutes les municipalités, d'autant plus que celles de la MRC de la Jacques-Cartier seront également desservies.

«Il nous faut un protocole et un équipement communs à tous. Techniquement, ce ne serait pas un problème d'avoir la même console pour tout le monde», dit M. Langlais.

Quant au maire Renaud Auclair, il confirme être à la recherche d'une façon d'éliminer un intervenant pour accélérer la transmission des appels d'urgence mais rappelle que ses pompiers sont en moyens de pression pour le renouvellement de leur convention collective.

«J'ai signé une entente avec Loretteville pour une protection incendie de façon à les autoriser à répondre à des urgences à Saint-Émile si jamais nos pompiers n'étaient pas en mesure de se rendre», rétorque le maire Auclair, qui nie vouloir la disparition de son service de pompiers pour l'instant.

Félicitations!



M. Gaétan Houle de Saint-Rédempteur a gagné une place au paradis...

LE SOLEIL vous amène au paradis de la pêche. La Seigneurie du Triton.

Être abonné, c'est tout ce qui compte!

Vous aussi pourriez gagner en étant abonné au SOLEIL.

(abonné recevant LE SOLEIL 7 jours par semaine)

Tirages entre le 30 janvier et le 14 mars 1995, sous la supervision de la Banque Poissant Thibault-Peat Marwick T horne.

Abonnez-vous

686-3344

1-800-463-2362

LE SOLEIL



Le Grand Prix cycliste de Beauce demeure, malgré la perte d'un gros commanditaire

SAINT-GEORGES — Malgré le retrait de son principal commanditaire et les coupes budgétaires que cela entraîne, le président du Grand Prix cycliste de Beauce, M. Guy Laperrière, annonce que l'événement sportif sera présenté du 6 au 11 juin. Toutefois, il faudra attendre en mars pour savoir si le Critérium disputé à Québec sera reconduit.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

Après avoir supporté le Grand Prix cycliste de Beauce à titre de commanditaire principal depuis trois ans, Canadian Tire retire sa participation financière. «Après un repositionnement stratégique, la compagnie nous a indiqué qu'elle se concentrait sur des événements de participation de masse plutôt que sur le sport d'élite. Le manque à gagner pour l'organisation est de 50000\$, a indiqué M. Laperrière, cette semaine, en conférence de presse.

Pour le président et son équipe, il n'est pas question d'abandonner la troisième course sur route en importance au Canada. «Le budget a été revu à la baisse. Sans affecter la qualité, la sécurité et la visibilité de la compétition, les coupures qui totalisent 20000\$ iront à l'administration, la permanence, la diminution des bourses.

De plus, bien que l'invitation aux équipes internationales soit maintenue, l'organisation sera moins généreuse sur l'hébergement.»

D'autre part, après avoir ra-

tionalisé les dépenses, les bénévoles cherchent des appuis financiers. Jusqu'à présent, ils ont recueilli 48000 des 67000\$ nécessaires à la présentation de l'événement. La sollicitation se poursuit auprès des entreprises et des compagnies.

De son côté, l'équipe technique composée de MM. Martin Sirois, Yvan Waddell et Jean Lessard entend regrouper 90 coureurs et aller chercher de quatre à cinq équipes américaines.

Attendant de nouveaux développements, M. Laperrière demeure discret sur l'avenir du Critérium de 40 km présenté à Québec. La décision de maintenir ou de d'annuler cette activité sera prise en mars.

«Un des incitatifs pour ne pas lâcher le Grand Prix cycliste, c'est la possibilité pour la Beauce d'être retenue comme étape de pré-qualification en 1996 avant les Olympiades à Atlanta, compte tenu de la qualité de notre parcours», ajoute M. Laperrière.

En Beauce, depuis 11 ans, plus de 350 bénévoles s'associent au Grand Prix cycliste et font de cette course sur route de 800 km un événement d'envergure.

Biojeunesse de Biotherm



La crème de jour Biojeunesse au plancton thermal biotechnologique aide à redonner luminosité, élasticité et souplesse à votre peau.

Soin de jour rajeunisseur de peau Biojeunesse. 50 mL. 35.00

Aussi offerte : Crème Biomains. Tube de 100 mL. 20.00

plus une prime

Avec tout achat de 20.00 ou plus de produits Biotherm chez Eaton vous recevrez, sans autres frais :

- Soins de jour rajeunisseur de peau Biojeunesse, 15 mL
- Soins régénérant sublimateur réveil Bionuit, 15 mL
- Lait démaquillant tonifiant Biosource, 15 mL
- Lotion thermale tonifiante Biosource, 15 mL
- Gel corporel hydratant tonifiant «Gelée de soin hydro-tonique», 30 mL.

Une prime par personne.

Offre en vigueur jusqu'au 12 mars 1995.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

La vieille gare de Montmagny protégée

MONTMAGNY — Construite en 1881, la gare de VIA Rail à Montmagny sera dorénavant protégée par la Loi fédérale sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales.

par SYLVAIN FOURNIER
collaboration spéciale

La compagnie de chemin de fer Intercolonial avait autorisé la construction de la gare magnymontoise, qui a été agrandie à sa taille actuelle en 1904.

La gare de VIA Rail à Montmagny a été érigée lors d'un vaste mouvement de modernisation des infrastructures de cette ligne et venait alors remplacer un petit bâtiment construit par le Grand Tronc, quelque 25 ans plus tôt. Pendant la seule année de 1881, l'Intercolonial avait construit pas moins de six nouvelles gares, de Saint-Charles de Bellechasse à Rivière-du-Loup.

«Avec leur toiture mansardée, percée de lucarnes, et leur pignon au décor finement ciselé, les nouvelles gares de l'Intercolonial sont monumentales et présentent un signe incontestable de prestige pour l'entreprise. La gare de Montmagny est aujourd'hui la seule à subsister», a mentionné M. Robert Hunter de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada à Ottawa.

Le chemin de fer a grandement contribué à l'essor industriel et économique de Montmagny. À la

fin du siècle dernier, la gare de Montmagny est au centre d'un vaste secteur manufacturier. Cette prospérité va justifier en 1904 l'agrandissement de la gare par une aile logeant une salle d'attente. Tout l'étage supérieur est alors occupé par le logement du chef de gare.

Plus tard, au cours du XXe siècle, le déclin du transport de passagers va menacer pendant un certain temps la conservation de la gare de Montmagny. Avant sa rénovation par VIA Rail en 1986, le bâtiment était dans un état de délabrement assez avancé; la gare était alors utilisée en partie comme garage et tout l'étage supérieur est désaffecté. Les travaux auront permis de redonner dignité et élégance au grand bâtiment de brique qui, en plus de ses salles pour les passagers, compte maintenant des espaces locatifs.

Conformément à la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, «aucune société de chemin de fer ne peut enlever, démolir, modifier ou aliéner de quelque façon que ce soit une gare ferroviaire patrimoniale dont elle a la responsabilité, sans obtenir l'autorisation du gouverneur en conseil».

En colère, le ministre canadien des Pêches crie au mensonge et à l'hypocrisie L'Union européenne veut défoncer son quota de turbot

BRUXELLES (PC) — Les pays membres de l'Union européenne entendent pêcher six fois plus de turbot à l'extérieur de la limite de 200 milles marins du Canada que ne leur permet leur quota de prises autorisées, ont déclaré hier des porte-parole de l'UE.

L'Union européenne a établi son propre quota, hier, après s'être officiellement objectée à la limite de

prises autorisées que lui a imposée l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, qui est censée être l'autorité en la matière.

A Ottawa, le ministre des Pêches, Brian Tobin, a réagi avec colère, hier, à la décision de l'UE, dépeignant ses homologues européens comme des menteurs et des hypocrites.

Si les Européens ne respectent pas leur quota de prises, le Canada pourrait les considérer officiellement comme une menace à la conservation des espèces et, en vertu d'une loi adoptée l'an dernier pour combattre la surpêche sur le plateau continental, arraisonner leurs bateaux trouvés en état d'infraction.

M. Tobin a dit qu'il avait espéré éviter une guerre des pêches par les voies diplomatiques, mais que cela lui apparaissait de moins en moins possible. Hier, les propos qu'il a tenus n'avaient rien de diplomatique.

« De 1986 jusqu'à la fin des années 80, l'UE a détruit les stocks de poissons de fond les uns après les autres, le sébaste, la morue. Nous devons réagir rapidement. »

Au sujet d'une déclaration faite avant-hier par M. Roy Christensen, un représentant de l'UE à Ottawa, selon laquelle l'Union était prête à partager les quotas de façon à ce que chaque partie obtienne 40 ou 45% du total des prises autorisées, M. Tobin a affirmé qu'il s'agissait-là d'un « mensonge ».

« Ou cet homme est très mal informé ou il tente délibérément de faire de la désinformation. »

« L'UE n'a jamais présenté de proposition pour séparer le quota de prises en deux » et les déclarations de M. Christensen « entretiennent la campagne trompeuse, hypocrite et truffée de mensonges à laquelle nous assistons de la part des porte-parole de l'Union ».

Le 1er février, l'OPANO a décrété que 27 000 tonnes de turbot pourraient être pêchées cette année, contre 60 000 tonnes l'an dernier.

Par un vote serré, les 15 pays membres de l'organisation ont alors convenu d'accorder au Canada 60% (16 200 tonnes) de ce total parce qu'il est le pays le plus près du plateau continental, où se pratique la pêche au turbot. Les pays de l'UE ont pour leur part obtenu un quota de 3 400 tonnes, ou 12,5% du total de prises autorisées.

Or, l'Union européenne entend s'octroyer 69% du total de prises autorisées, ont déclaré hier des porte-parole de l'UE.

« Nous allons pêcher 18 630 tonnes cette année », a déclaré M. Gerry Kiley, un porte-parole de la commission exécutive de l'UE.

L'Union européenne voulait au départ 75% du total de prises autorisées et a immédiatement menacé de fixer elle-même son propre quota après s'être vu accorder 12,5% du total.

La commissaire aux pêches de l'UE, Emma Bonino, a contourné la procédure normale pour obtenir des pays membres de l'Union la

permission de ne pas tenir compte du quota de 12,5%.

Se prévalant de la « procédure écrite » de l'UE, qui permet aux gouvernements membres de prendre une décision par télex plutôt que d'attendre une réunion du conseil des ministres titulaires, Mme Bonino a obtenu l'autorisation lundi dernier.

« Nous avons eu recours à la procédure écrite en raison du caractère urgent de la situation », a expliqué hier Niels Held, de la représentation permanente du Danemark à l'UE. « Les ambassadeurs à l'Union européenne ont recommandé d'invoquer la procé-

ture d'objection. »

Les 15 pays membres de l'UE ont appuyé la recommandation et l'objection a été formellement notifiée mardi.

La procédure d'objection contre l'OPANO permet à un membre de l'UE d'établir son propre quota s'il conteste la quantité de prises qui lui est accordée par l'organisation des pêches.

« Nous espérons que nous pourrions convenir plus tard cette année d'un accord de plus longue durée et acceptable pour tous », a déclaré M. David Wallace, un porte-parole de la représentation britannique à l'UE.



Salon de l'aéronautique

Le 3^e Salon de l'aéronautique, parrainé par l'Escadron 629, se tient durant toute la fin de semaine à Place Laurier. Un minisalon qui regroupe quand même une quinzaine d'exposants, dans le mail central de ce centre commercial. Plusieurs intervenants dans le domaine de l'aéronautique s'y sont donné rendez-vous pour venir en aide aux cadets de l'air du manège militaire. On retrouvera ainsi un petit avion, suspendu au plafond de Place Laurier, un hélicoptère, une montgolfière, etc. Les cadets en profitent pour tenir une campagne de recrutement et une campagne de souscription.

VENTE DE FERMETURE FIN DE BAIL

50% ET PLUS SUR TOUT

**+ DE 20 000 PAIRES DE
CHAUSSURES À LIQUIDER**

SKIS DE FOND
BOTTES
BÂTONS
ACCESSOIRES, etc.
En plus,
RAQUETTES, SACS,
VÊTEMENTS, etc.

BOTTES DE MARCHÉ,
BASKET-BALL, CROSS TRAINING,
COURSE, MARCHÉ, SOCCER,
TENNIS, ETC.

**DES PRIX
JAMAIS
VUS...**

BOUTIQUE LA COURSE À PIED

141, chemin Ste-Foy, Québec 522-2221

«SUIVEZ LE SOLEIL DE LA PENTE DOUCE À LA CÔTE D'AZUR!»

UNE ESCAPADE À NICE AVEC
ROBERT GILLET ET PIERRE POITRAS
DE CJMF 93,3 FM

À GAGNER : cinq voyages doubles à Nice

Nice, la capitale de la Côte d'Azur

Soleil à l'année, mer d'azur et la montagne à vos pieds... Nice est un chef d'œuvre de la nature. Éblouissants palais, ruelles pittoresques, jardins fleuris, marchés colorés, boutiques par milliers et les gens si chaleureux. Nice, la grande star de la Côte d'Azur! Volez à la découverte de Nice en compagnie de Robert Gillet et Pierre Poitras grâce au Soleil et CJMF 93,3 FM.

Comment participer

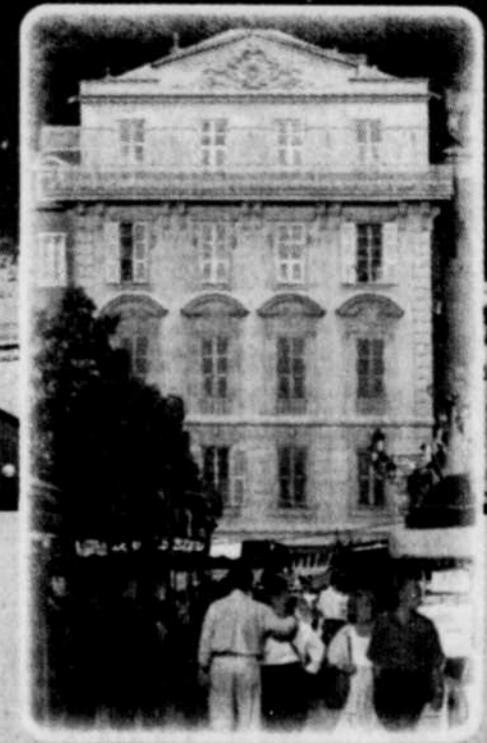
Remplissez le coupon publié dans Le Soleil et faites-le parvenir à CJMF pour vous inscrire. Le matin, entre 7h et 9h, Robert Gillet fera la pige et vous demandera le mot de passe dévoilé la veille par Pierre Poitras, entre 15h et 18h. Les tirages auront lieu du 7 mars au 14 avril. Les 29 finalistes ainsi choisis mériteront un bijou d'une valeur de 100\$ de la Bijouterie Doucet, une paire de lunettes solaires du Centre d'Optique Sears et seront invités à une soirée cocktail au Manoir Montmorency le 21 avril pour le tirage des 5 voyages doubles.

Visitez Nice en compagnie de Robert Gillet et Pierre Poitras

Vous pourriez gagner l'un des 5 voyages pour deux personnes à Nice, du 11 au 19 mai 1995, comprenant le transport aérien via Air Transat, vol direct Québec/Nice à l'aller et retour via Montréal (retour à Québec par autocar), l'hébergement pour 8 nuits à l'Hôtel Résidence Ulys, 500\$ d'argent de poche par couple et les petits déjeuners. Valeur de 3 000\$ par couple.



NICE



CJMF
93,3 fm
RADIO ASSOCIÉE

air transat
Résidence-hôtel Ulys

VACANCES
air transat

NICE
OFFICE DU TOURISME
ET DES CONGRÈS

LE SOLEIL

Faites parvenir à :
CJMF 93,3 FM
CONCOURS SUIVEZ LE SOLEIL DE LA
PENTE DOUCE À LA CÔTE D'AZUR
600, Belvédère
Québec (Québec)
G1S 3E5

Règlements du concours
disponibles à CJMF 93,3 FM.

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. rés. : _____ Tél. bur. : _____

Propriétés commerciales et industrielles
230 à 249

236 ENTREPÔTS
Au Carrefour du commerce
Entrepôts et bureaux, 2750 p.c. de
de haut, aménagés selon besoins.
P.R.I.M.A. Inc., 4000 50e Ave. 3500
A Vanier, porte 14, bureau, auto,
2000 à 2100, 681-9395

BOUL DE LA CAPITALE
3015 p.c. avec chambre froide et
auto réception, entrapôt 1561
3000, 5200, 6000, bureau 1700, di-
visible. Jour 682-2516, soir 689-4798

À LOUER, 1000 à 50 000
Hauter 33, auto, bureau
500 000 d'espace extérieur
si desiré. 831-8860

238 LOCAUX
A 692-6000. VIEUX-CU
BEC Rue Buade, 600 à 1500
pour boutique spécialisée
A deux pas du Centre des
Congrès, les Terrasses St-Ma-
rius, local 1035 sq. ca. vente de
détail, tout neuf, 2050 p.c. 484-8000

A louer logements
250 à 299

250 ANCIENNE-LORETTE
A 1530 de la PENTE, 5 1/2
Béton intercom, 2 parkings, occupation
rapide. 681-2239, 877-3847

A PLACE BESHRO
Chemin Ste-Foy, angle Duplessis
A 1000 p.c. 686-1228

A louer 400 à 2000 p.c.
local commercial, industriel
ou entrepôt, 3500 ca. int.
avec bureau, 17500 ca. ext. idéal
pour boutique spécialisée. 681-2239

251 BEAUPORT
A 661-9338, 1001
3 1/2, 1160 sq. 31/2, 432 sq
4 1/2, 505 sq. Immeuble récent
tout compris, balcon, parkings,
ascenseur.

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A 2191 du Moulin, 4 1/2, secteur
calme. Jull. 650-6381, 653-3273

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 622-3719
A voir, vous aimez la tranquillité?
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
renovés, a prix compétitif, in-
tercom, ascenseur, piscine, four-
nais, près de tous les services,
piscine, stationnement.

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

251 BEAUPORT
A ABAISSER, Seigneuriale,
grand 4 1/2 tout compris,
680-7718, 653-1242

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

252 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN
A Cap-Rouge beau grand 4 1/2
compris, 847-0795, 624-5692

254 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST
A 4746 PLACE D'ARGENTUE,
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2,
7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2,
12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2,
17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2,
22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2,
27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2,
32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2,
37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2,
42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2,
47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2,
52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2,
57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2,
62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2,
67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2,
72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2,
77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2,
82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2,
87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2,
92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2,
97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2,
102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2,
106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2,
110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2,
114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2,
118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2,
122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2,
126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2,
130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2,
134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2,
138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2,
142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2,
146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2,
150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2,
154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2,
158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2,
162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2,
166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2,
170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2,
174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2,
178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2,
182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2,
186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2,
190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2,
194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2,
198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2,
202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2,
206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2,
210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2,
214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2,
218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2,
222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2,
226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2,
230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2,
234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2,
238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2,
242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2,
246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2,
250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2,
254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2,
258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2,
262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2,
266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2,
270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2,
274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1

Québec, Le Soleil, vendredi 3 mars 1995

A louer logements 250 à 299

287 A PARTAGER: MAISON OU LOGEMENT

453 Turnbull ave à partager, jumeo étage, 250 à 299...

288 RECHERCHE:

AUTHENTIQUE loft 1000 sq. ft. de bric et de broc...

A louer chambres 300 à 349

304 CHARLESBOUR/CHARLESBOUR/QUEST

A partir 235\$, meuble, cuisine et salon en communs...

309 LIMOILLOU

CHAMBRE, 180, poêle, frigo, ET 2 pièces, meuble chaise, 524-866

311 MONTCALM/SAINT-JEAN-BAPTISTE

AVEC cuisine commune 425-3354, 525-7034 après 18h

312 RIVE-SUD

ST-ROUALD, chambre à louer, prix à discuter, 839-4154

316 SAINT-FOY

A 440-6749, près université, cégeps services, micro-ondes, bain

317 RIVE-SUD

ST-ROUALD, chambre à louer, prix à discuter, 839-4154

318 SILLERY

LIBRE au session autonome, voisin université entrée privée, permis cuisine 651-4580

335 RESIDENCES PERSONNES RETRAITEES

A ST-ALBERT 7e étage, ambiance familiale, 428-6616, 428-9232

336 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et PENSION, personne âgée au statut, 839-3752

372 CHAUFFAGE/CLIMATISATION/VENTILATION

CHAUFFAGE/CLIMATISATION 4305, poêle combustion, 525-7129

376 DENEIGEMENT

DENEIGEMENT de toiture résidentielle et commerciale, 459-4926

378 ENTRETIEN/REPARATION

A 564-3532 Menuiserie générale, céramique, peinture, 2305, 527-4800

378 ENTRETIEN/REPARATION

BAIN EMAILLAGE CONSTRUCTION/REPARATION

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

BOIS franc, pose, sablage, finition, expérience, 16 ans, travail garanti, 647-1424

403 ANTIQUITES

A 684-8067 ACHETONS A DOMICILE

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

Antiquités de toutes sortes de la cave au grenier

420 EQUIPEMENT DE BUREAU, COMMERCE ET RESTAURANT

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

457 VETEMENTS

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

MANTEAU vision 97, 1-18-1800, 825-8975

481 OFFRES D'EMPLOIS

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

1000S SEMAINE POURQUOI PAS?

505 AUTOS A VENDRE

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

AUTOMOBILES PAT RISSON

505 AUTOS A VENDRE

MAZDA MYSTERE LX 1994, 5 vitesses, air, toit ouvrant, 80000 km, 847-0145

MAZDA MYSTERE LX 1994, 5 vitesses, air, toit ouvrant, 80000 km, 847-0145

MAZDA MYSTERE LX 1994, 5 vitesses, air, toit ouvrant, 80000 km, 847-0145

MAZDA MYSTERE LX 1994, 5 vitesses, air, toit ouvrant, 80000 km, 847-0145

VÉHICULES 500 à 579 563 MACHINERIE

1979 Buick Case 1450, traction 90%, 34 000\$, pelle 2 1/2 versées, etc.

ACHAT vente d'auto usagées, diverses pièces usagées et installation

565 PIÈCES/ACCESSOIRES/REMOQUES

567 REPARATIONS/ENTRETIEN/DEPANNAGE

569 RECHERCHE: AUTOS FERRAILE

Véhicules récréatifs 580 à 599

580 MOTONEIGES

PIÈCES de motoneiges, neuf et usagé

Vous aimez la vie et les amis? Alors, BRANCHEZ-VOUS sur l'échange de nuit!

Vous cherchez quelqu'un pour la vie... ou pour des p'tites sorties?

Plus de 2 100 annonces personnalisées.

Écoutez-vous. 525-2222 Sans frais d'appel

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...

Abonnez-vous: (418) 686-3344 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE BRIDGE CONTRAT NO 66

L'HONNÉTÉTÉ N'INTERDIT PAS LA RUSE (1)

L'honnêteté est l'une des qualités essentielles, sinon primordiales, au Bridge.

Néanmoins l'honnêteté n'interdit pas la ruse. Ce que nous allons voir ces jours-ci en prenant des exemples empruntés au grand expert Alfred Sheinwald.

Coeur est l'autot et Ouest a entamé du Roi de Pique, sur lequel Est a joué le Quatre, sa plus basse carte de manière à décourager son partenaire de poursuivre dans cette couleur.

Honnêteté mais rusé le jouer en Sud.

587 ROULOTTES/TENTES-ROULOTTES/MOTORISÉS

A LOUER, motorisé diesel, 24 pieds, climatisé, 647-0659.

589 VEHICULES TOUT TERRAIN

600 à 629

603 ACTIVITES DIVERSES

607 AGENCES DE RENCONTRE

615 AVIS DIVERS ET LEGAUX

626 SCIENCES OCCULTES

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DECES

BERTRAND-POULIN, Marguerite Lebel BOURBEAU, Suzanne St-Onge, Ste-Foy BRISSON, Jeanne, Québec

BERTRAND-POULIN (Marguerite Lebel) 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

BRISSON (Jeanne) 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

A l'hôpital Laval, le 28 février 1995 à l'âge de 81 ans et 3 mois, est décédée Mme Marguerite Lebel, épouse en premières noces de feu Léon Poulain et en deuxième noces de feu Paul-Émile Bertrand.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre: Hugette (Yvon Frenette), Gilles, Ginette elle était l'épouse de feu Norman Burns; ses petits-enfants: Nathalie et Marie-Claude Frenette, Stephan Burns, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Lebel (Michelle Bagnon), M. et Mme Harvey Poulain (Odyle Gosselin), M. et Mme François Couture (Colette Labrecque), Mme Roland Lebel (Georgette Trudeau), Mme Roland Bertrand (Véronique Matte), M. et Mme Lionel Bertrand (Cécile Laroche), M. et Mme Gérard Fournier (Thérèse Bertrand), M. et Mme Jean-Marie Leclerc (Jacqueline Bertrand), Mme Robert Bertrand (Cécile Rheaume), Mme Claude Touchette (Marthe Bertrand), Mme Claude Bertrand (Jeannine Pilote); les enfants de feu M. Paul E. Bertrand, Réjeanne et Odile Bertrand (Alain Morissette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

BOURBEAU (Suzanne St-Onge) - A Ste-Foy, le 26 février 1995, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Suzanne St-Onge, épouse de feu M. Henri Bourbeau. Elle demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés elle a été confiée au crématorium du cimetière St-Charles. Un service sera chanté le samedi 4 mars, à 14h, en l'église St-Thomas-D'Aquin, en présence des cendres, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie Bourbeau; ses nièces, Micheline Saintonge (Stanley Toney), Louise Saintonge (Pierre Lesage), Claudette Saintonge (Claude Potvin); ses belles-sœurs et beaux-frères, Henriette Mathieu, Sr Simone Bourbeau c.n.d., Juliette Bourbeau, Yvonne Bourbeau s.s., Eudore Bourbeau, Richard Bourbeau (Fernand Lessard), Jean-Marie Bourbeau m.d., Jeannette Bourbeau, Maurice Bourbeau (Madeleine Biloodeau) et Madeleine Bourbeau; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et arrière-petits-enfants. Les condoléances et sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation Régions d'enfants. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire DU PLATEAU

WILBROD ROBERT ET FILS 738, av. Royale Beauport

samedi, jour des funérailles, de 9h30 à 10h50. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars, à 11h, en l'église de La Nativité de Notre-Dame, Beauport. Il laisse dans le deuil son frère Arthur (Isabelle Robert), ainsi que plusieurs cousins, cousines et amies. Si désiré, condoléances par télécopieur: 661-9715. Pour renseignements 661-9223

CRISPO (Philippe)

A Québec, le 1er mars 1995, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédée dame Rita Trudel, épouse de feu Joseph Fitzback. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Sylvio Marceau inc. 224, ouest St-Vallier Québec

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars à 11h, en l'église Sacré-Coeur de Jésus, coin Renaud et Montmartre et de la au cimetière St-Charles par inhumation. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yvon (Josette

DOHERTY (Wilfred Francis) - Au Norfolk General Hospital, le 1er mars 1995, est décédé M. Wilfred Francis Doherty. Il demeurait à Simcoe. Il laisse dans le deuil, son épouse Margaret Warner; son fils Keith (Holly) de Goderich; ses filles: Lynne (Stuart Humphrey) de London, Sherri (Robert Mann) de London et Sandra (Scott Fowler) de Toronto, Carol (Richard Lefler) de Belleville, Joy (Chico Maki) de Port Dover; David Hellerud (Linda) de Clifford et Scott Hellerud de Burlington. Il laisse aussi son frère Maurice Doherty (Bérenge Bélanger) de Ste-Foy; ses sœurs: Irene et Dorothy de Québec. Le service funéraire aura lieu le 4 mars au BALDOCK FUN. HOME SIMCOE 519-426-0291

DOYER (Rachel Mercier) - A l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 28 février 1995, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Rachel Mercier, épouse de feu Monsieur Réal Doyer. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE 715, St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté, en l'absence de la défunte, le samedi 4 mars 1995 à 14h en l'église Notre-Dame du Chemin, 939, rue des Erables, Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. La défunte a été inhumée au cimetière Belmont. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 830, Ernest-Gagnon, bureau 109-4, Québec (Québec), G1S 3R3, tél: 527-4294, et/ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec), G5V 3R8. Pour renseignements: 529-3371.

DOYER (Rachel Mercier) - A Québec, le 1er mars 1995, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédée dame Rita Trudel, épouse de feu Joseph Fitzback. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Sylvio Marceau inc. 224, ouest St-Vallier Québec

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars à 11h, en l'église Sacré-Coeur de Jésus, coin Renaud et Montmartre et de la au cimetière St-Charles par inhumation. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yvon (Josette

DOYER (Rachel Mercier) - A Québec, le 1er mars 1995, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédée dame Rita Trudel, épouse de feu Joseph Fitzback. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Sylvio Marceau inc. 224, ouest St-Vallier Québec

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars à 11h, en l'église Sacré-Coeur de Jésus, coin Renaud et Montmartre et de la au cimetière St-Charles par inhumation. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yvon (Josette

Selon ses volontés, il a été confié au Parc-Commemoratif La Souvenance 301, Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Sainte-Foy

Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 14h, en l'église St-Joseph de Québec, 645, Châteauguay, Québec. Ses cendres seront déposées ultérieurement au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et sa belle-fille: Céline (Claude Guay), Michel (Suzanne Dorval), Lyne (Daniel Grenier); ses petits-enfants: Mélanie, François, Simon; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs: Charles-Emile, Yvonne (Pierre Robitaille), Albert (Julienne), Hélène (Aurélien Matte), Laurette (Jean-Paul Hamel), Guy (Solange), Mme Arthur Crispo (Carmen), Mme Alfred Crispo (Françoise), M. et Mme Clovis Pépin (Georgette), M. et Mme Christophe Drolet (Blandine), Mme Raymond Côté (Colette), M. et Mme Richard Pépin (Aline), M. et Mme Raymond Pépin (Rita), M. et Mme Jean-Paul Pépin (Annette), M. et Mme Lionel Pépin (Juliette), Mme Pierre Gintgas (Madeleine), M. et Mme Roland Marois (Marie-Claire), M. et Mme Roch Pépin (Colette), M. et Mme Pierre Pépin (Nicole), M. et Mme Laurent Michaud (Nicole), M. et Mme Albert Savard (Simone), M. et Mme Arthur Savard (Georgette), M. et Mme Roger Savard (Marie), M. Antonio Savard, M. et Mme Yvon Girard (Yvonne), Mme Auréa Savard, M. et Mme Camille Audet (Lucille), M. Jules Savard, M. et Mme André Savard (Laurette), M. Jacques Carrier (Jacqueline), Mme Clémence Laroche (Ulric); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. La famille tient à remercier sincèrement le personnel du Foyer St-Antoine et de l'hôpital St-François d'Assise de l'aile A5 et B6 pour leur dévouement et les soins prodigués. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à l'Association Pulmonaire, 1173, boul. Charest Ouest, bureau 240, Québec G1N 2C9 ou à la Fondation de l'hôpital St-François d'Assise, 10, rue de l'Espérance, bureau A0-207, Québec G1L 9Z9. Pour renseignements 871-2372

DOHERTY (Wilfred Francis) - Au Norfolk General Hospital, le 1er mars 1995, est décédé M. Wilfred Francis Doherty. Il demeurait à Simcoe. Il laisse dans le deuil, son épouse Margaret Warner; son fils Keith (Holly) de Goderich; ses filles: Lynne (Stuart Humphrey) de London, Sherri (Robert Mann) de London et Sandra (Scott Fowler) de Toronto, Carol (Richard Lefler) de Belleville, Joy (Chico Maki) de Port Dover; David Hellerud (Linda) de Clifford et Scott Hellerud de Burlington. Il laisse aussi son frère Maurice Doherty (Bérenge Bélanger) de Ste-Foy; ses sœurs: Irene et Dorothy de Québec. Le service funéraire aura lieu le 4 mars au BALDOCK FUN. HOME SIMCOE 519-426-0291

DOYER (Rachel Mercier) - A l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 28 février 1995, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Rachel Mercier, épouse de feu Monsieur Réal Doyer. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE 715, St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté, en l'absence de la défunte, le samedi 4 mars 1995 à 14h en l'église Notre-Dame du Chemin, 939, rue des Erables, Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. La défunte a été inhumée au cimetière Belmont. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 830, Ernest-Gagnon, bureau 109-4, Québec (Québec), G1S 3R3, tél: 527-4294, et/ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec), G5V 3R8. Pour renseignements: 529-3371.

FITZBACK (Rita Trudel) A Québec, le 1er mars 1995, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédée dame Rita Trudel, épouse de feu Joseph Fitzback. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Sylvio Marceau inc. 224, ouest St-Vallier Québec

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars à 11h, en l'église Sacré-Coeur de Jésus, coin Renaud et Montmartre et de la au cimetière St-Charles par inhumation. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yvon (Josette

FLEURY (Laurette Audibert) A l'hôpital du Christ-Roi, le 2 mars 1995, est décédée dame Laurette Audibert épouse de M. Claude Fleury. Elle demeurait à Duberger. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 4 mars à 11h, en l'église St-François-Xavier Duberger, 2180 Boul. Père Lelièvre, Duberger et de la au cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau inc. 224, ouest St-Vallier Québec

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Claude Fleury, son fils: Denis; sa belle-fille: Chantal Cantin; ses sœurs: Colette Audibert, Fernande Audibert, Laurence Audibert; ses belles-sœurs: Ginette Fleury, Micheline Fleury, Jeanne Bourret, Annette Samson; ainsi que de nombreux neveux, nièces et amies. Un don à la Fondation de l'hôpital du Christ-Roi, 300 boul. Hamel, Ville Vanier, G1M 2R9, serait apprécié. Pour renseignements: 522-5212

FOY (Laurence Cantin) - A l'hôpital St-Sacrement, le 28 février 1995, est décédée dame Laurence Cantin, épouse de feu Dr Georges Foy. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium LEPINE-CLOUTIER LTÉE 300, chemin Ste-Foy Québec

samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, coin Père Marquette et Bienville, et de la au crématorium LEPINE-CLOUTIER LTÉE Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul-René, Gilles (Gisèle Savard), Andrée; ses sœurs: Soeur Emilienne Cantin m.l.c., Rachel Beaudette; son frère Lionel (Jane Harvey); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital St-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1S 4L8, tél: 682-7717, ou à un organisme de votre choix. Pour renseignements: 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

GIRoux, Michelle (Raymond Labrecque), Claire (Michel Langlais), Guy, Mireille, Louise (Réjean Lefebvre), Marie (Antoine Dorval), Denis et les deux plus jeunes frères de feu son mari qui sont aussi ses fils d'adoption Paul (feu Thérèse Matte) et Henri (Denise Allard); ses petits-enfants: Isabelle et Christine Labrecque, Pascal, Vincent et Véronique Langlais, Marie-Eve, Amy et Catherine Lefebvre, Guy-Antoine et Olivier Dorval, Mario, Luc (Brigitte Normand), Josée et Julie Fitzback, Sylvie (Guy Lévesque), Carl (Nancy Bisson) et Nadine Fitzback (Christian Demers); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Edith Trudel, Henri-Paul Trudel (Micheline Bédard), Georges-A. Trudel (Cécile Lapière), Marguerite Trudel (Rosario Therrien), Thérèse Trudel (Guy Laberge), Raymond Trudel (Madeleine Rochette), Georges-Henri Chamberland (feu Roland Trudel), Roméo Fitzback (Thérèse Fortin), Lucia Fitzback (Robert Bédard), Gilberte (feu Gérard Fitzback) et Bernadette (feu Alfred Fitzback) un proche: Denis Morissette et son amie de tous les jours Lise Simard Boulanger, de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 522-5212

FLEURY (Laurette Audibert) A l'hôpital du Christ-Roi, le 2 mars 1995, est décédée dame Laurette Audibert épouse de M. Claude Fleury. Elle demeurait à Duberger. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 4 mars à 11h, en l'église St-François-Xavier Duberger, 2180 Boul. Père Lelièvre, Duberger et de la au cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau inc. 224, ouest St-Vallier Québec

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Claude Fleury, son fils: Denis; sa belle-fille: Chantal Cantin; ses sœurs: Colette Audibert, Fernande Audibert, Laurence Audibert; ses belles-sœurs: Ginette Fleury, Micheline Fleury, Jeanne Bourret, Annette Samson; ainsi que de nombreux neveux, nièces et amies. Un don à la Fondation de l'hôpital du Christ-Roi, 300 boul. Hamel, Ville Vanier, G1M 2R9, serait apprécié. Pour renseignements: 522-5212

FOY (Laurence Cantin) - A l'hôpital St-Sacrement, le 28 février 1995, est décédée dame Laurence Cantin, épouse de feu Dr Georges Foy. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium LEPINE-CLOUTIER LTÉE 300, chemin Ste-Foy Québec

samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, coin Père Marquette et Bienville, et de la au crématorium LEPINE-CLOUTIER LTÉE Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul-René, Gilles (Gisèle Savard), Andrée; ses sœurs: Soeur Emilienne Cantin m.l.c., Rachel Beaudette; son frère Lionel (Jane Harvey); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital St-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1S 4L8, tél: 682-7717, ou à un organisme de votre choix. Pour renseignements: 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DUFOUR (Justine) - A l'hôpital St-Sacrement, le 27 février 1995, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Justine Dufour, époux de feu dame Simone Asselin. Il demeurait à la Champeuse (Québec). Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars 1995 à 11h, en l'église St-Sacrement, 1330, chemin Ste-Foy, Québec et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille: Laurent (Denise Bisson); ses petits-enfants: Anne (Denis Bédard), Julie (René Dutil), Dominique (Donald Bélec) et Martin; ses arrière-petites-filles: Emilie et Marie-Philippe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Asselin, Cécile Asselin Gendreau, Maurice Asselin (Adréanna Tremblay), Irène Asselin Dugas; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

GODBOUT (Madeleine Plourde) — Au Centre Hospitalier St-Laurent à Montréal le 17 février 1995 à l'âge de 74 ans, est décédée Dame Madeleine Plourde, épouse de feu M. Gérard Godbout. Elle demeurait à Montréal Nord. Un service sera chanté en présence des cendres le samedi 4 mars à 14h en l'église St-Pierre-aux-Liens ou la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie à la salle La Source sous la direction de la **Coopérative Funéraire de l'Anse** 280, 8e Rue Québec

LACHANCE (Paul)

 A l'Hôpital Général de Québec, le 23 février 1995, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Paul Lachance, ingénieur forestier et arpenteur-géomètre, professeur retraité de l'Université Laval, époux de dame Simone Delisle, il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au **Parc-Commémoratif La Souveraineté** 301, Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Sainte-Foy

Lévis
 le samedi 4 mars 1995, à 14h30. Pour renseignements: Jocelyn Laverdière 889-0476 ou Francine Laverdière 833-7827

LAVOIE (Joseph-Arthur) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 2 mars 1995, à l'âge de 79 ans, est décédé le Capitaine Joseph-Arthur Lavoie, époux en premières noces de feu dame Antoinette Lavoie et en secondes noces de dame Hélène St-Jean. Il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au **Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse** 115, 80ième rue Est Charlesbourg


deuil, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Thérèse (Henri Clavet), Leopold (Emmeline Proteau); ses petits-enfants: Ginette, Claude (Nicole Renaud), Diane (Michel Langlois), Monique, Jocelyne (Marcel Falardeau), Francine, Mireille (Pierre Gosselin), Céline (Géant Quirion), Richard (Linda Bédard), Robert (Johanne Godbout), Gilles (Isabelle Gagnon), Sylvie (Mario Roberge), Alain (Diane René); ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants et de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Un remerciement spécial à tout le personnel du merveilleux Foyer de Charlesbourg pour leur dévouement. Pour renseignements: 529-3371.

280, 8e Rue Québec
 Pour renseignements 525-6044

ST-HILAIRE (Géraldine Desrochers)

 Au Centre d'Accueil St-François, le 1er mars 1995, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Géraldine Desrochers, épouse de feu M. Paul-Emile St-Hilaire. Elle demeurait au Centre d'Accueil St-François. La famille recevra les condoléances à la résidence du Centre d'Accueil St-François, 600, 60ème Rue Est, Charlesbourg, jeudi et vendredi, de 14 à 17h et de 19 à 21h, samedi, à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars, à 14h, en la chapelle des Soeurs de St-François d'Assise. Elle sera inhumée au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Micheline s.f.a., André f.s.c., ses frères et soeurs: M. et Mme Emilie Desrochers, Mme Malvina Desrochers, Mme Simone Desrochers, M. et Mme Jean Desrochers, M. et Mme Camille Desrochers, Mme Gabrielle Desrochers, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire **J. Bouchard & Fils Enr** 1290, 1ère Avenue Québec

guay), Jocelyn (Renée Drouin), Ghislain (Guita Marceau), Claudian, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis

720 REMERCIEMENTS
CHARLAND (Robert)

 Puisse-t-il y avoir un certain réconfort à penser que les souffrances causées par la maladie sont maintenant finies et qu'elles ont fait place à une paix infinie. M. Robert Charland est décédé le 17 décembre 1994 à l'âge de 64 ans. Merci à tous ceux et celles qui ont vécu cette séparation avec nous, soit par votre présence ou en pensée. Merci pour les messes, dons, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Ses frères Cyrille, Maurice et Raymond, ainsi que ses soeurs Emilienne et Lucie.

heur, nos coeurs en garderont à jamais le souvenir. Désirant combler ton désir le plus cher, une fois de plus ce 5 mars 1995, à 11h, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, Place Royale à Québec, nous qui t'avons tant aimé ici-bas serons au rendez-vous pour se rappeler tous ces merveilleux moments d'une vie bien remplie dont l'issue a été marquée de courage et de sérénité dont tu as su faire preuve face à une grave maladie. Que de la douleur semée par ton départ il y a déjà une année, jaillissent pour nous force et gage d'espoir en une vie future meilleure. Dans cet au-delà, sois heureux, mon grand!

Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Claude (Raymond Sanfaçon), ses petits-enfants, Richard (Diane-Lise Gaudin), Lucie (Alain Hébert), ainsi que ses frères et soeurs, sa belle-soeur et son beau-frère, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489 Boul René Lévesque Ouest, Québec G1S 1S2

Pour renseignements 525-6044

GOULET (Josephat Cyrille) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 février 1995, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Josephat Cyrille Goulet, époux de dame Claire Hélène Godbout, il demeurait à Lévis. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium **LEPINE-CLOUTIER LTEE** 715, rue St-Vallier Est Québec

PELLETIER (Marcel) — Au Centre hospitalier Notre-Dame de Beaulieu, le 27 février 1995, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Marcel Pelletier, époux de dame Carmel Blanchet. Il demeurait à Beaulieu, quartier Ste-Thérèse-de-Lisieux. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mars à 14h, en l'église Ste-Thérèse-de-Lisieux, Beaulieu, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la maison **WILBROD ROBERT ET FILS** 1010 boul Raymond Ste-Thérèse-de-Lisieux Beaulieu

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Andrée (René Lavoie), Jacques, Guy, Yvan (Marie-Jeanne Gagné); ses petits-enfants: Richard, Ian et Sophie Lavoie; ses soeurs: Fernande (Robert Fournier), Marguerite et Hélène (Jean-François Frenette); ses belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Lucien Delisle (Thérèse Veillet), M. et Mme Marcel Myrand (Jacqueline Delisle), M. et Mme Léopold Marquis (Claire Delisle); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis très chers (chères). Que toute marque de sympathie se traduise par une offrande de messe ou par un don à la Fondation de l'Hôpital Général, 260, boul. Langelier, Québec G1K 5N1 ou à la Fondation de l'Hôpital St-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec G1S 4L8.

740 FAVEURS OBTENUES
 Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. L.G.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. M.L.

725 MESSSES ANNIVERSAIRES
COUTURE (Georges-Henri)


 Toi mon ami, toi mon frère, vers la Lumière ton regard s'est porté. De ton passage ici-bas, ton sourire, ta joie de vivre, ton dévouement au travail auprès des petits et des grands, ta grande sensibilité pour tous les animaux, ton affection toujours présente que tu as su si bien nous faire partager, à nous parents et amies, et pour cet amour de vingt années de bon-

765 MONUMENTS
THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec 524-1561

LAFLAMME (Sœur Adèle) — A la Maison générale des Soeurs de la Charité, Beaulieu, Québec, le 2 mars 1995, à l'âge de 91 ans, est décédée Sœur Adèle Laflamme (en religion S.S. Gaétane), après 69 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu M. Arché Laflamme et de feu dame Exilia Laflamme de St-Adrien-d'Irlande, Mégnac. La dépouille mortelle est exposée au salon de la Maison générale et les funérailles auront lieu le samedi 4 mars à 10h, en la chapelle de la Communauté, à 2655, rue Le Pelletier, Beaulieu, et l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté, à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beaulieu, Québec, sous la direction de la maison **LEPINE-CLOUTIER LTEE**

Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, sa soeur, son frère, sa belle-soeur et son beau-frère: S. Ste-M. Anne-de-Jésus, s.c.g. de Beaulieu; M. et Mme Gérard Laflamme, de Disraëli; M. et Mme François Gagné, de Thetford Mines; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371.


LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

ROULEAU (Yvan)

 A la Maison Michel Sarrazin, le 28 février 1995, à l'âge de 53 ans, entouré de l'amour des siens, Yvan nous a quittés. Il était le fils de feu M. Albert Rouleau et de feu Mme Lucienne Duval. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré en présence du corps le samedi 4 mars à 11h en l'église St-François d'Assise. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie et de là au crématorium du cimetière St-Charles (Boul Hamel). Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Jacques (Jacqueline Choquette), Marc (Fleurette Labbé), Guy, Louise, Nicole, Richard (Diane Gauthier), Hélène, Michèle, Daniel, Simon (Madeleine Hardy), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ses bons amis Jean-Pierre et Diane, ainsi que plusieurs amis (e), compagnes et compagnons de travail. Un merci spécial au personnel de la Maison Michel Sarrazin qui lui ont permis de s'endormir paisiblement en lui offrant réconfort, tendresse et affection. Que toute offrande se traduise par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101 Ch. St-Louis, Sillery G1P 1P5. La direction des funérailles a été confiée à la **Coopérative Funéraire de l'Anse**

TRUDELLE (Sœur Thérèse) — A la Maison générale des Soeurs de la Charité, Beaulieu, Québec, le 2 mars 1995, à l'âge de 79 ans, est décédée Sœur Thérèse Trudelle (en religion S.S. Marie-Auxiliatrice), après 57 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu M. Georges Trudelle et de feu dame Honorine Émond de Notre-Dame de Lévis. La dépouille mortelle est exposée au salon de la Maison générale et les funérailles auront lieu le lundi 6 mars à 14h, en la chapelle de la Communauté, à 2655, rue Le Pelletier, Beaulieu, et l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté, à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beaulieu, Québec, sous la direction de la maison **LEPINE-CLOUTIER LTEE**

Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, ses soeurs et frères, belles-sœurs et beau-frère: S. Anne-Marie Trudelle, s.c.g., Beaulieu; M. et Mme O'Neil Rioux (Irène), Miami, Floride; M. et Mme Irène Trudelle, St-Romuald; M. et Mme Paul Trudelle, St-Romuald; M. Noël Trudelle, Montréal; Mme Madeleine Trudelle, St-Romuald; M. et Mme Real Vaudry, Longueuil; Mme Emma Trudelle, St-Romuald; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements 529-3371.

770 MESSSES ANNIVERSAIRES
COUTURE (Georges-Henri)
 Toi mon ami, toi mon frère, vers la Lumière ton regard s'est porté. De ton passage ici-bas, ton sourire, ta joie de vivre, ton dévouement au travail auprès des petits et des grands, ta grande sensibilité pour tous les animaux, ton affection toujours présente que tu as su si bien nous faire partager, à nous parents et amies, et pour cet amour de vingt années de bon-

JACOB (Luc)

 A l'hôpital Laval de Québec, le 17 février 1995, à l'âge de 72 ans et 3 mois, est décédé M. Luc Jacob, fils de feu Alfred Jacob et de feu Hélène Pomerleau. Il demeurait au 277, Assise, Vallée-Jonction. Les funérailles auront lieu le samedi 4 mars 1995 à 11h, en présence des cendres. Départ du funérarium de la maison funéraire **Nouvelle Vie de Vallée-Jonction** à compter de 10h45 pour l'église de Vallée-Jonction et de là, au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire **Nouvelle Vie** 239, rue Principale Vallée-Jonction

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs: Céline (Orens Lapointe), Jean-Marie (Lison Papineau), Yvon (Roseline Withon), Monique (Gérard Bélanger), Nicole (Jean-Luc Blanchette), Lise, Michel, Pierre (Lisette Lapointe), Marjolaine (Jean-Guy Lallemand), Jocelyn (Claudette Latereur), Francine (Lionel Delois); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Une courte cérémonie en présence des cendres aura lieu à la maison funéraire **Gilbert et Turgeon** 6566, rue St-Laurent

LAVERDIÈRE (Daniel) — Le 28 février 1995, est décédé M. Daniel Laverdière, fils de feu Marie-Jeanne Laverdière et de feu Alphonse Laverdière. Il demeurait à Charlesbourg et était originaire de St-Narcisse Neubois. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses soeurs:

Rencontre entre des orphelins et Bégin

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, Paul Bégin, accompagné du député Denis Lazure, a rencontré hier pendant deux heures des porte-parole du Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis qui n'acceptent pas qu'aucune accusation criminelle ne soit portée dans leur dossier.

« La décision rendue vendredi ne nous satisfait pas. On nous a dit qu'il est étonnant que sur 245 plaintes aucune n'ait été retenue », a fait valoir M. Bruno Roy, à l'issue de la rencontre avec le ministre.

« Nous avons posé des questions. Nous avons des vérifications à faire. À l'heure actuelle le dossier est clos à moins que nous fassions la preuve que la décision prise est injuste et inéquitable. Nous sommes étonnés de voir qu'aucune plainte d'agression sexuelle n'ait été retenue », a expliqué M. Roy.

Le député Lazure aurait soulevé l'hypothèse d'un règlement à l'amiable.

« Je veux être dans la cour d'abord. Il nous paraît normal que nous ayons un accès normal à la justice. Le hors cour, on verra après. Je ne voudrais pas que le hors cour règle à rabais », a soutenu M. Roy.

Pour sa part, le ministre Bégin et le député Lazure ont refusé de commenter la rencontre. Ils ont plutôt émis un communiqué dans lequel ils indiquent avoir reçu une demande d'enquête publique, une autre d'excuses publiques ainsi qu'une aide technique et financière.

« Ces demandes seront soumises à l'attention du gouvernement », peut-on lire dans le communiqué.

Le comité avait déjà fait une demande d'enquête publique auprès du précédent gouvernement qui, en mars dernier, avait choisi de voir ce qu'il adviendrait de l'enquête policière.

Le comité y tient car un tel exercice permettrait, croit M. Roy, d'étayer les allégations de mauvais traitements subis de la part de religieux et de médecins.

Le comité tient en outre à ce que des excuses publiques soient présentées aux « 15 000 enfants de Duplessis ».

Le député Lazure s'est montré ouvert, a assuré le secrétaire du comité M. Lucien Landry.

M. Lazure aurait reconnu qu'il faut qu'il y ait réparation.

Les porte-parole du comité estiment que cette réparation ne saurait se limiter à une aide financière. Ils veulent également de l'aide psychologique et un programme de soutien aux études.

Le procès Lajoie interrompu par un juré malade

CHICOUTIMI (PC) — Un malaise qui a touché un des 11 jurés a provoqué l'ajournement du procès pour fraude et vol de l'ex-président de la firme d'ingénierie LMB, Pierre Lajoie, hier, à Chicoutimi.

Le procès reprendra lundi matin avec le 24e témoin du ministère public.

La maladie du juré ne devrait pas l'empêcher de poursuivre sa tâche.

Hier matin, le ministère public a fait entendre une comptable agréée à l'emploi du ministère de la Sécurité publique à qui les enquêteurs de la Sûreté du Québec avaient demandé d'examiner certaines transactions effectuées chez LMB.

Guyline Leclerc a demandé à voir six chèques parmi la quarantaine faits au nom de la Banque Royale du Canada ou de l'ancien vice-président aux finances, Julien Duchesne.

Malgré plusieurs semaines de travail, elle n'a pu suivre que trois des six chèques à travers le système de comptabilité de LMB.

« C'est tout à fait inhabituel, a déclaré la comptable, c'est une règle de base en comptabilité que de pouvoir suivre une transaction ».



Rosa Lopez a admis qu'un enquêteur de la défense avait essayé de lui suggérer des heures qui pourraient être favorables à Simpson.

Rosa Lopez contredit son témoignage

Un des alibis d'O.J. tombe

LOS ANGELES (AP) — Un témoin qui était censé donner un alibi à O.J. Simpson a dit hier qu'elle ne peut affirmer avec certitude à quelle heure elle avait vu la Bronco de l'ex-joueur de football devant sa résidence. Elle a admis qu'un enquêteur de la défense avait essayé de lui suggérer des heures qui pourraient être favorables à Simpson.

« Si je ne le marque pas sur un bout de papier, comment puis-je m'en rappeler ? » a répondu en espagnol Mme Lopez dont les réponses étaient immédiatement traduites par une interprète.

Interrogée encore et encore au sujet de sa rencontre avec M. Pavelic dans le bureau de Simpson, Mme Lopez a répondu qu'elle n'avait pas donné d'heure spécifique à laquelle elle avait vu la Bronco de Simpson stationnée à l'extérieur de sa résidence la nuit où l'ex-épouse de Simpson et un ami de cette dernière avaient été tués.

« Tout ce que j'ai dit c'est que c'était après 22 h », a-t-elle dit.

« Alors vous ne savez pas combien de temps après 22 h ? » a demandé Me Darden.

« Non, monsieur. » L'heure à laquelle Mme Lopez a

défense William Pavelic. Elle a dit qu'elle savait seulement que cela s'était produit en 1994.

« Avez-vous du mal à vous souvenir de l'heure ? » lui a demandé le procureur de district adjoint Chris Darden.

« Si je ne le marque pas sur un bout de papier, comment puis-je m'en rappeler ? » a répondu en espagnol Mme Lopez dont les réponses étaient immédiatement traduites par une interprète.

Interrogée encore et encore au sujet de sa rencontre avec M. Pavelic dans le bureau de Simpson, Mme Lopez a répondu qu'elle n'avait pas donné d'heure spécifique à laquelle elle avait vu la Bronco de Simpson stationnée à l'extérieur de sa résidence la nuit où l'ex-épouse de Simpson et un ami de cette dernière avaient été tués.

« Tout ce que j'ai dit c'est que c'était après 22 h », a-t-elle dit.

« Alors vous ne savez pas combien de temps après 22 h ? » a demandé Me Darden.

« Non, monsieur. » L'heure à laquelle Mme Lopez a

vu la Bronco est extrêmement importante puisque les procureurs ont allégué que les meurtriers ont été commis vers 22 h 15 et que Simpson avait pris la Bronco pour se rendre sur les lieux du crime à trois kilomètres de là.

« M. Pavelic est celui qui a le premier suggéré 22 h 15 ou 22 h 20, n'est-ce pas ? » a demandé Me Darden.

« Si c'est ce qu'il dit, c'est bien », a répondu Mme Lopez.

Me Darden a évoqué la possibilité que Mme Lopez ne savait pas vraiment l'heure qu'il était exactement, revenant sur le témoignage de cette dernière la semaine passée selon lequel elle savait qu'il était

peu après 22 h parce qu'elle avait jeté un coup d'oeil sur une pendule dans sa chambre.

« Êtes-vous sûre que vous aviez une pendule sur votre table de nuit ? » a demandé Me Darden.

« Oui, monsieur. »

Me Darden a relevé plusieurs contradictions dans la déposition de Mme Lopez. A un certain moment, elle a dit qu'elle n'avait jamais rencontré d'avocats de la défense le week-end

dernier, pour ensuite revenir sur son affirmation après que Me Darden ait dit qu'elle avait été vue lorsqu'elle était allée passer sept heures au bureau de Johnnie Cochran samedi.

Elle a raconté qu'elle n'avait pas parlé de son témoignage et qu'elle avait passé la plus grande partie du temps à regarder la télévision. Lorsqu'on lui a demandé si elle avait regardé un vidéo de son propre témoignage de la semaine dernière, elle a répondu: « non monsieur, je n'aime pas regarder la télévision ».

Me Darden a cherché à dépeindre Mme Lopez comme un pion de la défense, insistant sur le fait que l'épouse d'un des avocats de la défense lui avait acheté des vêtements et des chaussures durant le week-end.

Me Darden a ouvert son contre-interrogatoire de façon agressive en revenant à maintes reprises sur la question de la demande d'assurance-chômage faite par Mme Lopez.

AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (Type A), de construction (Type C), de services professionnels (Type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (Type S).

Contrats de type A: seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental.

Contrats de type C: seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental, et qui sont titulaires de la licence requise par la Loi sur le bâtiment.

Contrats de type P: seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec.

Pour tous les types de contrats, les soumissionnaires doivent commander une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils entendent soumissionner. En outre, une garantie de soumission peut être exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur, le montant de la garantie est indiqué à la rubrique « Garantie de soumission exigée ».

On peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique « Coût du dossier », ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat poste à l'ordre du ministre des finances et n'est pas remboursable. Pour consulter ou obtenir les documents:

QUÉBEC

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est
1^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tel.: (418) 644-8848

MONTREAL

Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^e étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tel.: (514) 873-8061

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions ou des offres reçues.
Le sous-ministre, Yvan Demers, ing.

Avis important aux détenteurs du Cahier des charges et devis généraux, édition 1993
Les sections 1 à 10 révisées en novembre 1994 sont disponibles gratuitement sur demande aux salles des soumissions de Québec et Montréal.

Québec (418) 644-7249 Montréal (514) 864-3867

A Contrat no 5200-95-0003 — Nettoyage des puits et regards pour un total de 5 358 unités sur les autoroutes 13, 15, 20, 25, 40, 520, 720 et la route 138 sur l'île-de-Montreal.
Garantie de soumission exigée: 8 300 \$ (cautionnement) ou 4 150 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$

Reception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: Montréal, le mercredi 22 mars 1995, 15 h.

A Contrat no 5371-95-0003 — Tonte de gazon et/ou végétation sur l'autoroute 10 et la route 134 dans diverses municipalités (La Pinière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Laporte). Superficie: 143,4 hectares.
Garantie de soumission exigée: 3 300 \$ (cautionnement) ou 1 650 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$

Reception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: Montréal, le mercredi 22 mars 1995, 15 h.

C Contrat no 4275-95-0101 — Enlèvement et disposition de glissières de sécurité, pose de glissières de sécurité semi-rigides sur les routes 132 et 226, dans diverses municipalités (Lotbinière). Longueur de 3 037 m.
Garantie de soumission exigée: 18 200 \$ (cautionnement) ou 9 100 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$

Reception des soumissions: salle des soumissions de Québec.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 28 mars 1995, 15 h.

C Contrat no 5400-94-0003 — Construction complète d'un tronçon de l'autoroute 30 incluant la construction complète d'un échangeur avec le boulevard Jean-Léman, construction partielle d'un échangeur avec l'autoroute 15, construction d'un pont d'étagement au boulevard Jean-Léman, travaux municipaux d'égout, d'aqueduc et de drainage, éclairage, supersignalisation et marquage de la chaussée, le tout localisé dans les municipalités de Candiac et Saint-Philippe (La Prairie).
Garantie de soumission exigée: 1 100 000 \$ (cautionnement) ou 500 000 \$ (autre)
Coût du dossier: 102 \$

Reception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 12 avril 1995, 15 h.

C Contrat no 6210-94-0601 — Planage, décaissement, réaménagement de talus, rechargement granulaire stabilisé et non stabilisé, revêtement bitumineux, installation de glissières de sécurité, traçage de lignes de démarcation routière sur l'autoroute 10 et travaux de réhabilitation des granulats bitumineux calibrés, revêtement bitumineux, traçage de lignes de démarcation routière sur les routes 215 et 243 dans diverses municipalités (Shefford et Bromo-Missisquoi). Longueur de 24,54 km.
Garantie de soumission exigée: 415 000 \$ (cautionnement) ou 207 500 \$ (autre)
Coût du dossier: 20 \$

Reception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 5 avril 1995, 15 h.

P Contrat no 5200-95-KA01 — Contrôle de la qualité des sols, béton de ciment, matériaux et de la qualité de divers travaux de réparation dans diverses circonscriptions électorales de l'île-de-Montreal.
Coût du dossier: 20 \$

Reception des offres: salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: Montréal, le mercredi 29 mars 1995, 15 h.

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

Le ministère des Ressources naturelles requiert des soumissions pour la production de plants pour les projets suivants:

N° de projet	Description	Destination/Région adm.
A) PSP-95-232	* Fourniture d'un maximum de 5,2 millions de plants 67-50 en 1996	Pépière Normandin/02
B) PTP-95-422	* Fourniture d'un maximum de 1,75 million de plants 45-110 en 1996	Pépière Grandes-Piles/04
C) PTP-95-909	* Fourniture d'un maximum de 3,4 millions de plants 45-110 en 1997	Unité de gestion Forestville/09

* Les quantités indiquées étant une estimation maximale, le ministère se réserve le droit de les limiter avant la signature des contrats.

ADMISSIBILITÉ
Seules sont admises à soumissionner les entreprises ayant déjà produit des plants de reboisement forestier sur une base opérationnelle (c.-à-d. plus de 200 000 plants produits par année).

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES
L'obtention des documents d'appel d'offres et la réception des soumissions se feront à l'adresse suivante: Ministère des Ressources naturelles, Direction des ressources matérielles, Local B-409, à l'attention de madame Muriel Chamberland, 5700, 4^e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec) G1H 6R1 (tél.: (418) 646-1710).

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à partir de 8 h le 2 mars 1995 au coût de 20 \$ par projet, toutes taxes incluses, par chèque ou mandat poste au nom du Ministère des finances. Les soumissionnaires pourront aussi se procurer les documents d'appel d'offres via le bureau régional de leur région respective.

RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions doivent parvenir, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, au plus tard le 17 mars 1995 à 15 h, heure en vigueur localement.

GARANTIE DE SOUMISSION
Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission:

- sous forme de chèque visé, d'un mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou obligations payables au porteur,
- sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution.

Les montants retenus pour ces garanties de soumission sont ceux apparaissant au tableau suivant:

Projet	GARANTIE EXIGÉE (\$)	
	Chèque visé*	Cautionnement
A) PSP-95-232	20 000	40 000
B) PTP-95-422	10 000	20 000
C) PTP-95-909	20 000	40 000

* Sous forme de chèque visé ou d'un mandat, d'une traite, d'une lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur.

PLACE D'AFFAIRES AU QUÉBEC
Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs possédant les qualifications minimales requises et ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par l'accord.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE (ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI)
Tout fournisseur ayant plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjudger le contrat, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres de services reçues.

Le sous-ministre des Ressources naturelles
Michel Clair

AVIS PUBLIC

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PRÉLIMINAIRE D'UNE PROPOSITION RELATIVE À LA BARGE « IRVING WHALE »

(En application de l'article 15 du Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement de 1984)

Transports Canada et Environnement Canada, ayant déterminé les effets d'une modification apportée à une proposition de traitement relative à la barge « Irving Whale », qui repose actuellement sur le fond du golfe de Saint-Laurent, donnent avis par les présentes de ce qui suit.

Il a été annoncé le 5 août 1994 que le gouvernement fédéral avait décidé de mettre à exécution une proposition de renflouer la barge « Irving Whale », avec sa cargaison de mazout, et de transporter la barge sur le pont d'un plus gros navire jusqu'à Mulgrave (Nouvelle-Écosse), où elle serait vidée de sa cargaison et nettoyée avant que l'on n'en dispose. Cette décision a été prise aux termes de consultations publiques et d'une évaluation environnementale, qui concluait que les néfastes effets éventuels sur l'environnement de la proposition étaient négligeables ou susceptibles d'être atténués par des techniques connues. On propose maintenant d'amener l'« Irving Whale » au port de Halifax plutôt qu'à Mulgrave. La barge serait mise en cale sèche aux chantiers de Halifax, où elle serait vidée de sa cargaison et nettoyée.

Cette modification à la proposition originale a été évaluée conformément au Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Transports Canada et Environnement Canada ont déterminé que les néfastes effets éventuels sur l'environnement de cette modification sont négligeables ou susceptibles d'être atténués par des techniques connues et que le projet pouvait être mis à exécution, moyennant des mesures d'atténuation.

En application de l'article 15 du Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, Transports Canada et Environnement Canada font savoir par les présentes au public qu'il peut avoir accès à l'information concernant cette proposition et donner son avis à son sujet. Pour tous renseignements ou commentaires, veuillez communiquer avec M. J.W. Scott, directeur, Sécurité des navires, Garde côtière canadienne, C.P. 1013, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4K2, ou téléphoner au (902) 426-2060.

Le public pourra faire parvenir ses commentaires par écrit dans les 30 jours de la publication du présent avis, après quoi une décision définitive concernant la proposition sera prise et rendue publique.

avis public

Le ministère des Ressources naturelles requiert des soumissions pour la production de plants pour les projets suivants:

N° de projet	Description	Destination/Région adm.
A) PSP-95-232	* Fourniture d'un maximum de 5,2 millions de plants 67-50 en 1996	Pépière Normandin/02
B) PTP-95-422	* Fourniture d'un maximum de 1,75 million de plants 45-110 en 1996	Pépière Grandes-Piles/04
C) PTP-95-909	* Fourniture d'un maximum de 3,4 millions de plants 45-110 en 1997	Unité de gestion Forestville/09

* Les quantités indiquées étant une estimation maximale, le ministère se réserve le droit de les limiter avant la signature des contrats.

ADMISSIBILITÉ
Seules sont admises à soumissionner les entreprises ayant déjà produit des plants de reboisement forestier sur une base opérationnelle (c.-à-d. plus de 200 000 plants produits par année).

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES
L'obtention des documents d'appel d'offres et la réception des soumissions se feront à l'adresse suivante: Ministère des Ressources naturelles, Direction des ressources matérielles, Local B-409, à l'attention de madame Muriel Chamberland, 5700, 4^e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec) G1H 6R1 (tél.: (418) 646-1710).

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à partir de 8 h le 2 mars 1995 au coût de 20 \$ par projet, toutes taxes incluses, par chèque ou mandat poste au nom du Ministère des finances. Les soumissionnaires pourront aussi se procurer les documents d'appel d'offres via le bureau régional de leur région respective.

RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions doivent parvenir, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, au plus tard le 17 mars 1995 à 15 h, heure en vigueur localement.

GARANTIE DE SOUMISSION
Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission:

- sous forme de chèque visé, d'un mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou obligations payables au porteur,
- sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution.

Les montants retenus pour ces garanties de soumission sont ceux apparaissant au tableau suivant:

Projet	GARANTIE EXIGÉE (\$)	
	Chèque visé*	Cautionnement
A) PSP-95-232	20 000	40 000
B) PTP-95-422	10 000	20 000
C) PTP-95-909	20 000	40 000

* Sous forme de chèque visé ou d'un mandat, d'une traite, d'une lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur.

PLACE D'AFFAIRES AU QUÉBEC
Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs possédant les qualifications minimales requises et ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par l'accord.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE (ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI)
Tout fournisseur ayant plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjudger le contrat, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres de services reçues.

Le sous-ministre des Ressources naturelles
Michel Clair

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District Québec
Numéro 800-05-002817-927

COUR SUPRÊME PRÉSENT
JEAN PAUL TREMBLAY
Partie demanderesse
c.
DANIEL DUMONT
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DANIEL DUMONT de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Québec 300, boul. Jean-Lesage, Québec, QC, salle 124, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Soleil". Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de Daniel Dumont.

Lieu: Québec
Date: 16 février 1995.

Nicole Côté
Greffier adjoint

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Règle des alcools, des courses et des jeux

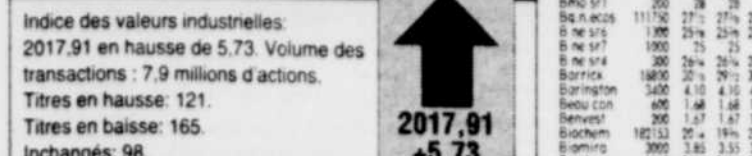
Toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis. Cette opposition ou cette intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la: Régie des alcools, des courses et des jeux, 1261, boulevard Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9.

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION DU PERMIS OU DE LA LICENCE
3094-9424 QUÉBEC INC. Édouard Roy 2160, boul. Charest Ouest Ste-Foy	1 bar, changement de catégorie	2160, boul. Charest Ouest Ste-Foy
Dossier: 739 292		
CHRISTINE CHOUAIS Bar le Drink S.E.N.C. 384, boul. Charest Est Québec	1 bar (drame et spectacles)	384, boul. Charest Est Québec
Dossier: 715 516		
LE LORRETEVILLE INC. Le Lorretteville inc. 103, rue Racine Loretteville	Changement permanent d'endroit d'exploitation du permis de club (dans), Ancienne adresse: 40, Montsartre, Loretteville	103, rue Racine Loretteville
Dossier: 792 267		
SALON DE QUILLÉS CHARLESBOURG INC. Salon de Quillés Charlesbourg inc. 8500, boul. Henri-Bourassa	1 bar, permis additionnel	8500, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg
Dossier: 538 280		
GOLF ROYAL SHEFFBOURG INC. Golf Royal Sheffbourg inc. 2180, ch. de la Grande-Ligne Charlesbourg	1 bar dans centre sportif	2180, ch. de la Grande-Ligne Charlesbourg
Dossier: 1 166 750		

Le président-directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

LE MARCHÉ BOURSIER

Indice des valeurs industrielles: 2017,91 en hausse de 5,73. Volume des transactions: 7,9 millions d'actions.



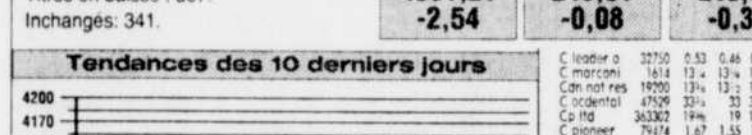
Tendances des 10 derniers jours: 2017,91 +5,73

Table with columns: TSE 300, TSE 100, TSE 35. Values: 4081,21 -2,54; 248,51 -0,08; 216,58 -0,36.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Alcan, Bell, and various banks.

TORONTO

Indice des valeurs industrielles: 4081,21 en baisse de 2,54. Volume des transactions: 57 millions d'actions.



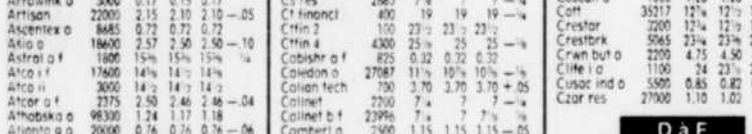
Tendances des 10 derniers jours: 4081,21 -2,54

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 3979,93 en baisse de 14,87. Volume des transactions: 329 millions d'actions.

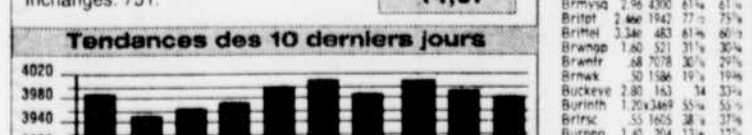


Tendances des 10 derniers jours: 3979,93 -14,87

Table of stock prices for various companies in New York, including Alcan, Bell, and various banks.

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 2993,93 en hausse de 10,02. Volume des transactions: 329 millions d'actions.



Tendances des 10 derniers jours: 2993,93 +10,02

Table of stock prices for various companies in Dow Jones, including Alcan, Bell, and various banks.

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un \$, A et B différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, p ou = actions assujetties à des règlements, fa action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiées, r = actions privilégiées de dernier dividende pas encore versé, u = unités de capital-actions V = dividende variable, z = lot bin, Wt ou W = Bon de souscription (warrant)

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

Table of stock prices for various companies in Montreal and Toronto, including Alcan, Bell, and various banks.

L'OPC fait une mise en garde

QUÉBEC — L'Office de la protection du consommateur (OPC) met en garde les clients de l'Institut de carrière universel, qui joindront à leur rapport d'impôt du Québec les reçus que l'entreprise leur a fait parvenir: les frais ne sont pas déductibles. Les reçus sont trompeurs.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Selon l'OPC, les reçus en trois copies ressemblent à s'y méprendre à des reçus pour fins d'impôts parce qu'ils portent l'identification «Gouvernement du Canada» ou «Gouvernement provincial» et «copie de l'étudiant».

Cette entreprise n'est pas reconnue par Revenu Québec comme étant un établissement d'enseignement donnant droit à une déduction. Le gouvernement refusera les déductions demandées ou réclamera tôt ou tard son dû aux consommateurs, affirme l'OPC.

Selon une étude effectuée par la revue Protégez-Vous, les

spécialistes s'accordent pour dire que la formation de l'Institut de carrière universel est incomplète, inadéquate, que le diplôme n'a aucune valeur et n'est reconnu nulle part.

Cette compagnie offre des cours par correspondance et fait sa publicité par l'entremise d'envoi soit par Publi-Sac ou les enveloppes de coupons-rabais. La compagnie laisse entendre que les cours payés par versement mensuels fourniront une solide formation et mèneront à l'obtention d'un diplôme reconnu donnant accès à un emploi bien rémunéré. La facture peut varier entre 600\$ et 1000\$.

Les consommateurs qui se croient lésés peuvent porter plainte aux différents bureaux de l'OPC.

Relance de l'abattoir Saint-Charles: de nouveaux partenaires de poids

SAINT-CHARLES — La municipalité de Saint-Charles de Bellechasse et le syndicat CSN d'une centaine d'employés de l'abattoir Saint-Charles comptent des partenaires de poids pour siéger avec eux au comité de relance de cette entreprise d'abattage, qui a fermé ses portes, le 11 février, à la suite de la décision de la compagnie Olymel de rationaliser ses activités dans le secteur du porc.

par ANDRÉ POULIN
collaboration spéciale

La coopérative Agrinove, la Centrale des syndicats nationaux (CSN), la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), l'UPA par sa fédération de Québec-Lévis-Bellechasse et ses syndicats de base de la région de Bellechasse, le MAPAQ, la Filière du boeuf et la Corporation de développement économique de Bellechasse ont en effet décidé de déléguer des représentants au comité de relance de l'abattoir afin de participer active-

ment à ses travaux. Ce comité au sein duquel siègent notamment Mme Léna Rouillard, directrice générale d'Agrinove, M. Norbert Aubé, coordonnateur de la filière du boeuf, et M. Gaston Légaré, chargé de projet à la SQDM, a précisé ses objectifs, lors de sa rencontre de mercredi.

On veut notamment identifier des investisseurs susceptibles de s'impliquer dans le projet de relance de l'abattoir, rechercher les segments de marché pouvant être approvisionnés en viande de boeuf par l'abattoir Saint-Charles, cerner des moyens pour améliorer et garantir l'approvisionnement en

boeuf de cet abattoir, identifier les intentions du gouvernement à l'égard du développement de la production bovine, etc.

Les réponses à plusieurs de ces questions seront apportées par les membres du comité de relance. Quant aux autres, elle seront apportées par l'étude de faisabilité dont le comité de relance prévoit confier la réalisation à une firme d'experts-conseils au cours de la deuxième semaine de mars.

En plus de l'expertise de leurs ressources humaines, plusieurs de ces nouveaux partenaires s'impliquent d'ailleurs dans le financement de cette étude de faisabilité.

C'est le cas de la coopérative Agrinove et de la Centrale des syndicats nationaux (CSN), qui ont accepté de souscrire chacune 5000\$ dans les fonds du comité de relance, comme l'avait déjà fait la municipalité de Saint-Charles. Son maire, M. Charles-Eugène Blan-

chet est d'ailleurs confiant d'obtenir d'autres contributions financières, notamment de la SQDM dont la participation au comité de relance est indicatif à cet égard.

Le comité régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches, qui a déjà appuyé la mise sur pied du comité de relance, ainsi que le mouvement des caisses populaires et les syndicats de producteurs de boeufs des régions voisines, tels celui de la Beauce, constituent d'autres organismes sensibles à l'importance de maintenir l'abattoir tant en terme d'emplois que d'outil de développement pour l'agriculture de Chaudière-Appalaches.

On s'attend donc à leur implication dans un dossier dont l'impact sur la production et la mise en marché des bovins en Chaudière-Appalaches pourrait être très significative.

EN UN CLIN D'OEIL

Augmentation des ventes de Sico

MONTREAL (PC) — Les ventes de Sico pour l'année 1994 se sont élevées à 162 609 000\$, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente, alors qu'elles avaient atteint 144 763 000\$. Cette hausse s'est répercutée sur le bénéfice par action, qui est passé de 66¢ en 1993 à 94¢ l'an dernier. Quant au bénéfice net, il s'est élevé à 5 143 000\$ en 1994, tandis qu'il s'était chiffré à 3 708 000\$ l'année précédente. Selon Sico, l'amélioration du chiffre d'affaires est attribuable aux ventes faites par les deux entreprises acquises pendant l'année, soit Hancock, à Boston, et Château, à Montréal; aux ventes de peinture destinées aux consommateurs réalisées à l'extérieur du Québec ainsi qu'aux ventes de produits de marques maison et aux ventes effectuées auprès d'entrepreneurs en peinture.

Réouverture d'une émission d'Hydro

MONTREAL (PC) — Hydro-Québec a annoncé hier qu'elle vient de négocier, sur le marché américain, une nouvelle tranche de 300 millions \$US de son émission, série «IO», avec échéance le 7 juillet 2024. L'émission de cette nouvelle tranche d'obligations porte le montant total des titres en circulation de cette émission à 1 milliard \$US. Il s'agit pour Hydro-Québec de la première émission publique d'importance de l'année. Elle servira principalement au refinancement d'emprunts existants.

Achat complété par Groupe La Mutuelle

WATERLOO (PC) — Le Groupe La Mutuelle a complété hier l'achat au coût de 230 millions \$ de la filiale canadienne de la Prudential Life Assurance Co. de Grande-Bretagne. En vertu de cette transaction, la Prudential est devenue une filiale à part entière du Groupe La Mutuelle et y sera intégrée le 1er avril, en regard à l'accord des détenteurs de police et des instances réglementaires. En janvier dernier, quelque 200 employés de la Prudential à Kitchener ont appris qu'ils allaient perdre leur emploi cette année en raison de la transaction.

Émission de débetures de Domco

FARNHAM (PC) — Les Industries Domco ltée a annoncé hier son intention de procéder à l'émission publique de débetures convertibles subordonnées afin de réunir de 50 à 65 millions \$ pour le refinancement de la dette associée à l'acquisition de National Floor Products Company en 1994. Les débetures seront convertibles en actions ordinaires de Domco. En septembre 1994, Domco avait annoncé son intention de procéder à une émission publique d'actions. Cette émission a toutefois été reportée en raison d'une offre publique d'achat faite par Sommer Allibert S.A., de France, qui compte parmi les plus importants actionnaires de Domco. L'offre d'achat s'est terminée le 1er décembre dernier et Sommer Allibert détient maintenant 77,1% des actions en circulation de Domco.

MONTREAL — La dame d'Halifax qui a commandé une nouvelle voiture d'Ontario devra peut-être s'armer de patience, les mineurs de la Colombie-Britannique pourraient être mis à pied et d'énormes bouchons pourraient bloquer la circulation à Toronto.

par ALLAN SWIFT
de la Presse canadienne

Des usines de papier de la Colombie-Britannique aux ports de la côte Est, les compagnies et les consommateurs se préparent à affronter une grève ou un lock-out des chemins de fer qui pourrait commencer dès lundi, mais qui ne débutera probablement pas avant le 15 mars.

Certains expéditeurs croient pouvoir s'arranger autrement. Mais s'ils se lancent tous à la recherche de camions, ils vont être déçus. Remplacer les trains par des camions à remorque pour transporter des denrées comme les céréales, les minerais et les engrais sera impossible.

«Il n'existe pas assez d'entreprises de camionnage pour répondre à la demande», a lancé l'air inquiet le directeur général de l'association canadienne des producteurs d'engrais.

Roger Larson a rappelé que les chemins de fer transportent 14 millions des 18 millions de tonnes d'engrais qui sont expédiées aux quatre coins du Canada chaque année et dont les agriculteurs ont absolument besoin pour les semis du printemps. Même s'il y avait assez de véhicules, a fait remarquer M. Larson, «on ne serait pas en mesure de payer la note».

Les voyageurs pourraient aussi éprouver des difficultés. Les syndicats soutiennent que la grève ne se



fera pas chez VIA Rail et que les équipages des trains de banlieue ne sont pas en position de déclencher un débrayage. Mais les travailleurs pourraient bien refuser de franchir les piquets de grève dressés par leurs collègues du CP Rail et du CN Rail, dont certains sont déjà en position de grève légale depuis mercredi.

Le porte-parole Edmund Shea du système GO Transit de la région de Toronto se rappelle de la grève du rail de 1987 qui avait entraîné la fermeture du service pendant une semaine.

«La situation était chaotique», dit-il.

Du lundi au vendredi, quelque 50 000 personnes utilisent quotidiennement les services de GO Trains, exploités par le CP Rail et le CN Rail pour le compte du gouvernement de l'Ontario.

Ford Canada — qui se sert des trains pour expédier 60% de ses pièces automobiles et voitures — affirme que si les services ferroviaires sont interrompus, il s'ensuivrait une fermeture de ses usines après cinq jours seulement.

«C'est vraiment quelque chose de mauvais», dit le porte-parole de Ford, Jim Hartford. Il soutient lui aussi qu'il n'y a pas assez de camions pour transporter des pièces de carrosserie de Buffalo, dans l'Etat de New York, à son usine de Windstar de Windsor, en Ontario, par exemple.

Le CN et le CP transportent ensemble de 1200 à 1500 wagons-trémières chaque semaine pleins de céréales des silos albertains vers les ports du Pacifique.

Le président des producteurs de céréales Alex Graham a fait remarquer qu'il avait déjà essayé d'utiliser des camions mais que cela était trop coûteux, en partie parce que les véhicules doivent revenir vides.

«Nous dépendons absolument des chemins de fer», a admis M. Graham au cours d'une interview depuis Calgary. Si le conflit de travail dure plus d'une semaine «nous allons vraiment être dans le pétrin».

CP Rail, choisie comme cible par les deux principaux syndicats pour des négociations intenses, a juré de continuer à exploiter la

plus grande partie de son réseau en ayant recours aux cadres.

Les principaux syndicats du rail — les Travailleurs canadiens de l'auto et la Fraternité des préposés à l'entretien des voies — ont établi au 5 mars la date-butoir pour parvenir à une entente. Mais le président des TCA, Buzz Hargrove, a déclaré que les moyens de pression ne seraient déclenchés qu'après le 15 mars.

Les compagnies de camionnage, qui depuis les années 1950 ont réussi à ravir la plus grande partie du transport de marchandises générales aux trains, sont en train de se froter les mains.

Rolf Lockwood, le directeur de «Today's Trucking», se souvient d'une grève du rail prolongée qui a eu lieu en 1953. «Un grand nombre des principales compagnies de camionnage ont vu le jour à cette époque.

Ironiquement, le seul secteur d'activité des compagnies ferroviaires qui a commencé à enregistrer une croissance au cours des dernières années est celui de l'intermodal.

Publi-reportage DES PERSONNALITÉS D'AFFAIRES SE DÉMARQUENT EN SKI ALPIN

Le 17 février dernier, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain conviait ses membres à la Station touristique Stoneham pour la 2e édition du Critérium de ski. Plus de 100 skieurs et planchistes ont participé à cette compétition amicale de slalom géant en vue d'une place honorable au classement final.

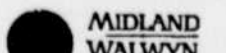
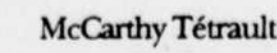
MÉDAILLÉ D'OR

MERCI À TOUS LES COMMANDITAIRES



«Piette, Audy, Bertrand, Lemieux & Associés Inc.»

De gauche à droite: André Bertrand, Annick Bertrand et Georges Bertrand. L'équipe est accompagnée de la skieuse bien connue Mélanie Turgeon.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES

avis de demandes
relatives à un permis
ou à une licence

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis. Cette opposition ou cette intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la: Régie des alcools, des courses et des jeux, 1261, boulevard Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9.

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION DU PERMIS OU DE LA LICENCE
CAFÉ CHEZ RICHARD INC. Café chez Richard inc. 10, Lacroix Québec	(1) licence d'exploitant de site d'appareils de lecture vidéo dans un bar (salle et spectacles)	10, Lacroix Québec
2944 6176 QUÉBEC INC. Bar l'Oasis inc. 1102, 1re Avenue Québec	(1) licence d'exploitant de site d'appareils de lecture vidéo dans un bar (spectacles)	1102, 1re Avenue Québec
Québec, Dossier: 312 546		

Le président-directeur général
Gilles K. Lafamme, avocat

Québec

M.R.C. de Bellechasse APPEL D'OFFRES

La M.R.C. de Bellechasse demande des soumissions pour la construction d'un agrandissement de son siège social sis au 100, rue Mgr-Bilodeau à Saint-Lazare (Québec).

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau du consultant en architecture, à partir du vendredi 3 mars 1995, sur préavis téléphonique, contre un chèque visé de cinquante dollars (50 \$), non remboursable, fait à l'ordre de la M.R.C. de Bellechasse.

CONSULTANT (architecture): Bouchard & Lafamme, architectes
3525, chemin Royal
Beauport (Québec)
G1E 1X1
Tél.: (418) 860-4568

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur les formules fournies et être accompagnée des documents requis ainsi que d'un cautionnement de soumission, établi à 10% de la valeur de la soumission et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions ou d'un chèque visé, établi à 5% du montant de la soumission tiré d'une banque à charte ou d'une caisse populaire, fait à l'ordre de la M.R.C. de Bellechasse. Le cautionnement sera accompagné d'une lettre d'intention de la caution de fournir, le cas échéant, une garantie d'exécution des travaux de paiement des matériaux et de la main-d'oeuvre égale à 50% du montant du contrat.

Les soumissions, dûment déposées dans des enveloppes cachetées portant la mention «M.R.C. DE BELLECHASSE - AGRANDISSEMENT 1995» et adressées à la M.R.C. seront reçues au bureau de la M.R.C. de Bellechasse, au 100, rue Mgr-Bilodeau Saint-Lazare (Québec) GOR 3JO

Jusqu'à 11 heures, le mercredi 15 mars 1995 pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs sont entièrement responsables du choix de leurs sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La M.R.C. de Bellechasse ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Clement Filion,
directeur général, secrétaire-trésorier

L'ÉCONOMIE

DOLLAR

71.26 \$ US
-0.29

OR

376.70 \$ US
+1.90

ARGENT

6.225 \$
+0.039

LE SOLEIL

Kmart ferme ses deux magasins de Québec et celui d'Arthabaska

QUÉBEC — Kmart Canada a décidé de fermer, le 31 mai, ses deux magasins de la région de Québec et un troisième à Arthabaska, qui emploient au total près de 200 personnes.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

La nouvelle a été annoncée aux employés des trois magasins, hier matin. Et, dans un communiqué qu'elle diffusait en après-midi, la compagnie explique que la décision a été prise à cause du « faible rendement de rentabilité au cours des dernières années ». Kmart possède 128 magasins au pays, dont une quinzaine au Québec. Elle prévoit par ailleurs ouvrir ou rénover 20 magasins en 1995.

Au centre commercial Place Fleur de Lys, ils n'étaient pas remis du choc, en après-midi, mais réagissaient déjà. Quelques heures après l'annonce, ils avaient signé et expédié au président de Kmart Canada, M. Don Beaumont, une pétition pour pouvoir être replacés dans un des autres magasins de la chaîne, qui en possède 13 au Québec. Rien de tel n'est prévu pour l'instant.

« On a le petit cœur encore sensible », soupire Carole Lacombe, avec un timide sourire. Malgré les explications que leur avaient servies les représentants de la direction, ni elle ni les autres employés ne comprennent les raisons de cette fermeture.

« Ce n'est sûrement pas Walmart qui nous a fait mal, souligne la gérante du magasin, Mme France Lajoie. Depuis son arrivée, on faisait plus d'argent. »

Ils caressent malgré tout l'espoir que la compagnie conserve une présence à Québec, en ouvrant un nouveau magasin pour rempla-



Près de 200 personnes perdront leur emploi avec la fermeture des deux magasins Kmart de Québec et celui d'Arthabaska, le 31 mai.

cer les deux qui ferment. Une porte-parole de Kmart indiquait cependant qu'il n'y avait aucun projet en ce sens.

Au centre commercial Place Fleur de Lys, la fermeture laisse un espace vacant de 86 000 pieds carrés, mais pas pour longtemps, assurait hier la directrice générale du centre, Nicole Stuart.

Celle-ci pouvait déjà annoncer que tout cet espace, et peut-être un peu plus, sera occupé par le magasin Zellers, qui déménagera ses pénates dans le courant de l'année. Et quant à l'espace libéré par Zellers, il serait occupé par trois autres commerces, qui se partageraient les 60 000 pieds carrés. Mme Stuart pense pouvoir dévoiler le

nom de ces trois commerces dans quelques semaines.

Mme Stuart indiquait aussi, d'après ses discussions avec les représentants de Kmart, qu'elle se retirait de Québec parce qu'elle n'y avait pas atteint ses objectifs depuis plusieurs années.

Au centre commercial Quatre-Bourgeois, le directeur général, Gaston Labbé, s'attendait à cette décision, mais il ne s'attendait pas à ce qu'elle soit annoncée si vite.

Ce centre commercial vient de connaître la fermeture du Castor Bricoleur, mais M. Labbé ne se laisse pas décourager par la tournure des événements. Le remplaçant de Castor Bricoleur, un magasin Winners, est déjà connu et la direction

du centre commercial préparait déjà la relève pour remplacer le Kmart, dont elle savait la fermeture imminente.

Trois nouveaux magasins, dont une quincaillerie, devraient se partager l'espace vacant, indiquait-il.

De toute façon, le bail de Kmart, comme celui de Castor Bricoleur, s'étendait sur une période de 25 ans, jusqu'en 1999.

« Ça fait 20 ans que Kmart existe avec la même formule, c'est normal que ça s'essouffle. Pour nous, ça paraît mal de perdre deux grands magasins coup sur coup, mais c'est aussi l'occasion de nous refaire une nouvelle image et de nous repositionner », de conclure M. Labbé.

Noranda attaque une phase cruciale du projet Magnola

QUÉBEC — La multinationale Noranda attaque la phase cruciale des discussions avec le ministère de l'Environnement pour le projet Magnola, qui prévoit un investissement de 500 millions \$ dans la région de Thetford Mines.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

L'idée de fabriquer du magnésium avec des résidus d'amiante a été lancée au milieu des années 1980. Après des mois de travail en coulisses, Noranda a déposé son avis de projet chez Environnement et Faune, le 30 novembre.

Le 20 décembre, le ministre a publié la liste préliminaire des points que Noranda devra aborder dans son étude d'impact environnemental. Le 27 février, les fonctionnaires ont expédié la version finale des paramètres à aborder. Ce document est le fruit de la consultation avec les autres ministères, dont Industrie et Commerce.

L'avis de projet précise que 300 emplois seront créés par la mise en marche de l'usine, en 1998. La production annuelle de l'usine serait de 58 000 tonnes de magnésium. Cela représente 20 % de la capacité de fabrication mondiale. L'analyse des répercussions portera sur les risques liés à la technologie nouvelle et sur les dangers que constituent les installations pour la santé des travailleurs et de la population. Les rejets de l'usine subiront une expertise scientifique.

La directrice de l'évaluation environnemental des projets industriels au ministère, Mme Suzanne Giguère qualifie le dossier de « très actif ». Elle s'attend à ce que l'examen de répercussions préparé par la compagnie soit déposé à la fin de l'année.

Par contre, aucun examen public de l'impact sur le milieu n'est à l'ordre du jour. Les articles de loi exigeant une telle éva-

luation « verte » des projets industriels n'ont jamais été mis en vigueur par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, ni par son successeur péquiste, M. Jacques Parizeau.

Le promoteur ne se montre pas très chaud à des séances comme en tient le Bureau des audiences publiques sur l'environnement, le BAPE. Cependant, affirme le directeur des Affaires corporatives du Groupe Noranda, M. Denis Leclerc, « nous avons l'intention de discuter avec le plus grand nombre possible de gens pour avoir le meilleur projet pour nous, nos partenaires et les gens là-bas », dans la région de l'Amiante.

M. Leclerc insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une relance du dossier. « Il a toujours été très actif même si nous ne faisons pas de bruit. C'est un projet de 500 millions \$. Il faut répondre à toutes les exigences techniques, environnementales et sociales. » Par ailleurs, il laisse entendre que l'emplacement exact des futures installations n'est pas déterminé. La localiser à East Broughton n'est pas une décision confirmée, dit-il.

A ce jour, Noranda a consacré 20 millions \$ au dossier. Le groupe est le seul promoteur du projet depuis que Lavalin s'en est retiré. Il n'écarte pas de s'associer à d'autres firmes pour trouver les capitaux nécessaires. M. Leclerc refuse de commenter le fait que la japonaise Kobe Steel soit intéressée.

Le magnésium sert à fabriquer notamment des alliages à base d'aluminium. Ils peuvent servir notamment dans l'industrie automobile.

REER : une très bonne campagne

QUÉBEC — La campagne 1994 des Régimes enregistrés d'épargne retraite aura été bonne pour toutes les institutions financières mais exceptionnelle pour le Fonds de solidarité, qui a récolté plus de 300 millions \$.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Il s'agit de la meilleure campagne REER en 11 ans d'existence pour le Fonds, a commenté hier son président, M. Claude Blanchet, lors d'un entretien téléphonique.

Cette performance était prévisible compte tenu de l'abolition du plafond de 97 millions \$ imposé l'année précédente au Fonds de solidarité. En dépit de cette limite, le fonds avait accumulé 143 millions en REER et avait dû payer un impôt spécial sur l'excédent.

Même si les chiffres précis n'étaient pas encore disponibles 12 heures après la fin de la période de contribution, le président du Fonds de solidarité a assuré que les nouvelles contributions dépasseraient les 300 millions \$, soit le double de la somme récoltée en 1993.

Avant le plafond, la meilleure campagne REER du fonds avait permis d'accumuler 233 millions \$.

Au Fonds comme dans toutes les autres institutions financières, les derniers jours ont été très occupés. « Les gens ont attendu à la dernière minute, encore plus que l'année dernière », a indiqué une porte-parole de la Banque Royale, Mme Huguette Couture. Au moins la moitié des contributions sont arrivées dans la dernière semaine, a-t-elle dit.

Dans l'espoir d'une hausse de taux ou simplement par négligence, les contribuables attendent toujours au dernier moment pour contribuer à un REER et causent des embouteillages dans les institu-

tions financières qui prolongent leurs heures d'ouverture pour répondre à la demande.

Cette année, l'embouteillage des REER a forcé la Banque de Montréal à débrancher une partie de ses guichets automatiques afin que son système informatique puisse suffire à la tâche.

La Banque Nationale estime que la campagne REER 1994 a été bonne mais pas exceptionnelle. « Un peu meilleure que l'an dernier », a précisé M. Michel Mailloux, responsable des produits d'épargne.

Desjardins rapporte de son côté un augmentation de 20 % comparativement à l'an dernier. Il s'agit d'une estimation car la compilation des données n'est pas terminée, a précisé le porte-parole André Chapleau.

À la Banque Royale, aucune donnée n'était disponible mais la porte-parole a estimé que le taux de croissance de 1994 était comparable à celui enregistré l'an dernier.

Toutes les institutions financières signalent un retour massif vers les certificats de dépôts garantis (CPG) qui avaient été dédaignés l'an dernier au profit des fonds mutuels.

Compte tenu de la piètre performance des fonds mutuels et du redressement des taux d'intérêt, les petits épargnants ont opté en grand nombre pour le certificat de dépôt garanti, ont rapporté toutes les personnes interrogées.

Les CPG rapportaient 9 % cette année alors que leur rendement de l'an dernier tournait autour de 4 %.

Les tribulations du dollar

TORONTO (PC) — Le dollar canadien a de nouveau chuté hier et, selon un analyste, la baisse a été provoquée par un dégageant qui a suivi le dépôt du budget fédéral.

Le dollar a clôturé à 71,26 \$ US, en baisse de 0,29 \$ US. Le huard a perdu presque sept dixièmes de cent en deux jours seulement.

Mais le dollar a perdu son élan mercredi après qu'une agence de cotation eut annoncé son intention de réviser la dette ontarienne. C'est

une combinaison de facteurs qui cause maintenant des problèmes au dollar, a déclaré John Whale, le vice-président aux marchés monétaires de la Banque Toronto-Dominion.

« Il s'agit d'une réaction du marché à laquelle on s'attendait en quelque sorte », a-t-il ajouté.



Nick Leeson est escorté par un douanier à son arrivée à l'aéroport de Francfort.

Leeson est interpellé à l'aéroport de Francfort

FRANCFORT (AFP) — L'homme le plus recherché au monde depuis le week-end, le jeune courtier britannique Nick Leeson, tenu pour responsable de la banqueroute de la banque Barings, a été interpellé, hier au petit matin, avec son épouse Lisa à son arrivée d'avion à l'aéroport de Francfort.

Brièvement apparu à des journalistes, Nick Leeson, 28 ans, paraissait très las. Il s'est refusé à toute déclaration. Vêtu d'un jean et d'une chemise grise satinée, il portait un sac à dos de couleurs fluorescentes et un livre volumineux.

Venu de Malaisie, Leeson, qui avait disparu de Singapour depuis une semaine, a aussitôt demandé à se rendre à Londres, a indiqué un porte-parole de la police des frontières Klaus Severin.

Mais, dans un premier temps, le parquet de Francfort attendait un mandat international de Singapour avant de statuer sur le sort du courtier qui est suspecté d'avoir fait perdre des centaines de millions \$ à sa banque par des opéra-

tions à haut risque menées depuis la filiale de Singapour.

Le mandat était attendu très rapidement, selon M. Severin. Hier matin, les autorités allemandes étaient seulement en possession d'un mandat d'arrêt national de Singapour, qui n'a aucune valeur pour elles.

Ni Scotland Yard, ni la police de la City de Londres n'ont lancé de mandat d'arrêt contre Nick Leeson, a affirmé une porte-parole de Scotland Yard.

À Singapour, Verena Frick, porte-parole de l'ambassade d'Allemagne, a indiqué que Nick Leeson pourrait être extradé vers Singapour, en vertu d'un accord d'extradition bilatéral signé en 1872 et actualisé en 1960.

Les représentants du MAPAQ sont pris en « otage »

QUÉBEC — L'intervention de Gaspé Cured auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M. Marcel Landry, équivalait à une prise en otage des représentants du MAPAQ, soutiennent MM. Lorenzo Albert et Martin Cohen, dans leur requête de demande en révision de la décision du Comité de l'intérêt public des produits marins.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Le 6 février, ce comité avait refusé d'accorder sept des 10 permis revendiqués par la Société des pêches de Newport (SPN). La principale demande touchant le permis en vue de la production de morues salées-séchées avait été repoussée. Le comité alléguait que cinq entreprises, soit Gaspé Cured, transformeur déjà de la morue ou du poisson de fond sous forme de salé-séché pour des volumes totalisant 7425 tonnes.

Mais puisque la morue se fait rare dans le golfe Saint-Laurent, ces usines ont dû acheter 5983 tonnes en 1994 dont 4645 tonnes en provenance de l'extérieur du Québec.

Avec la venue d'un sixième joueur dans le décor, les industriels de Gaspé Cured craignent la fermeture d'usines du consortium et la perte de 250 emplois. A ces craintes, SPN rétorque que ce groupe aurait dû créer 1000 emplois additionnels au cours des cinq dernières années.

« À titre d'exemple, soulignent MM. Albert et Cohen, le plus important acheteur et distributeur de salé-séché en Amérique du Nord qui possède une exclusivité sur les États-Unis des produits de Gaspé Cured a acheté une usine en 1991 en Nouvelle-Écosse et a créé autant d'emplois dans le salé-séché que ce que possède actuellement le consortium Gaspé Cured. »

Tout en précisant que la demande de permis de la SPN ne s'accompagne pas d'une demande d'aide financière auprès du gouvernement, MM. Albert et Cohen demandent donc que les représentants du MAPAQ analysent et inter-

prètent avec un peu plus de discernement la politique de traitement de nouvelles demandes de permis.

On ne cache pas que la SPN a connu des difficultés financières qui devaient la conduire à la faillite de l'entreprise en 1994. Du même souffle, on pointe du doigt la politique présentement en vigueur au MAPAQ touchant la délivrance des permis comme la responsable de cet échec. Cette politique, dit-on, n'a pas permis aux dirigeants de la SPN de diversifier sa production dans de nouveaux créneaux de marché à valeur ajoutée. MM. Albert et Cohen soulignent que la SPN a été la première en 1991 au Canada, à expérimenter le salé-séché avec des approvisionnements en provenance de Russie.

Cette expérience qui fut couronnée de succès s'est toutefois butée au refus du MAPAQ d'accorder à la SPN un permis de transformation de cette espèce sous prétexte que la demande contrevient à l'intérêt public. Toutefois, cela n'a pas empêché un fonctionnaire du MAPAQ, M. Pierre Vagueux d'adresser une lettre de félicitations à M. Albert dans laquelle il écrivait que M. Albert avait montré la route aux autres industriels des pêches.

Cependant, l'intervention du MAPAQ dans l'industrie des pêches est vivement dénoncée. « L'intervention de l'État-providence dans notre industrie de la pêche, dit-on, et la prise de contrôle par les fonctionnaires du MAPAQ du développement de cette industrie n'ont plus leur raison d'être. Votre façon de faire depuis de nombreuses années a maintenu en place une industrie incapable de se prendre en main, d'assurer sa commercialisation ainsi que son développement. »